

VOIR DIRE

NUMÉRO 82
MARS-AVRIL 1997
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

Colloque de l'Après-Sommet du Centre Québécois de la Déficience Auditive



AU MANOIR CARTIERVILLE
MONTRÉAL
LES 22 ET 23 MARS 1997





SOUS-TITRAGE PLUS INC.

1453, rue Ahmerst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

SOUS-TITRAGE PLUS INC.

veut souligner le dévouement

exceptionnel

de Madame Lise Paquin

à la cause du sous-titrage codé.



VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef

Mireille Caissy
rédactrice et éditorialiste

Monique Therrien
correctrice

Anna Sabelli
infographe

Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité

Jean-Marc Lachambre /
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu	Claude Moreau
Gilles Read	Ginette Lefebvre
Marie-Hélène Boulanger	Jacques Dufresne
Jacinthe Auger	Guy Fredette
Gilles Boucher	Yann Lacroix
Yvon Mantha	

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Reconfiguration du réseau du SRB.....	6
Nomination au Conseil d'administration de l'OPHQ	6
Colloque de l'Après-Sommet du CQDA.....	7
Mise au point du Service de relais Bell	7
Subvention de 115 462\$ (projet Internet).....	8
Assermentation du Lieutenant-Gouverneur du Québec	8
Représentant des régions (projet Internet)	8
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	9
Nouvelles du CCSMM	9
Nouvelle école pour enfants sourds à St-Augustin.....	10 et 11
L'Association des Sourds du Canada, en bref	12
La Bourgade: une remise des diplômes	13
Cité de la santé à l'écoute des Sourds et Malentendants	13
Page d'histoire de l'Institution des Sourds-Muets.....	14 et 15
Emploi-conseil: les normes de ISO.....	16 et 17
Un signe des interprètes (AQIFLV)	17
Cinéphoto S enr. : l'acteur sourd	18
Souper de Noël du CAE.....	19
Centre Notre-Dame de Fatima.....	20 et 21
Du sport... encore du sport	21
Carnaval annuel et nouvelles du CLSM.....	22 et 23
Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec	24
Chasse et Pêche : tournoi de pêche.....	25 et 26
Décès, naissances, etc.....	26

PAGE COUVERTURE :

Photo du haut à droite : Le CQDA a organisé le colloque de l'Après-Sommet sur la déficience auditive les 22 et 23 mars dernier au Manoir Cartierville. De gauche à droite: François Lamarre, Jacinthe Auger, Yvon Mantha Denis Lazure (OPHQ), Pierre-Noël Léger et Gilles Boucher, président du CQDA.

Photo du bas à gauche : une partie des quelques 120 participants au colloque et qui ont formulé des recommandations

NDLR: Étant donné la date de parution, **VOIR DIRE** reviendra sur ce sujet dans le prochain numéro.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher
Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme

Mario Ranger
André Weir
Maurice Baribeau
Jacqueline Lavoie

Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Sylvie Jeansonne
Fernand Hébert

Azarias Vézina
Denis Paquette
Gilles Gravel
Andrée Boucher

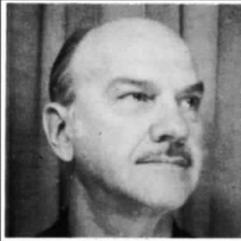
Guy Fredette
Maurice Livernois
André Leboeuf
Réjeanne Livernois



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ROLAND AUBRY
PRÉSIDENT 1996-97



L'éducation intégrée et les étudiants Sourds!

L'Association des Sourds du Canada vient de publier une recherche intéressante dont le titre est cité en rubrique. L'objectif du projet, financé par l'entremise de Développement des Ressources humaines Canada, était d'obtenir une compréhension des observations et des expériences de personnes Sourdes en tant qu'anciens étudiants d'écoles d'intégration et de leur transition à la vie adulte. Nous voulons ici partager certains passages de ce rapport avec nos lecteurs afin de se faire une idée sur la question.

« Dans l'histoire récente, tant le Canada que les États-Unis ont adopté des lois encourageant toutes les personnes à s'intégrer à la société. Lorsque ce concept est appliqué dans l'arène éducative, il lui est souvent fait référence sous le nom d'«intégration». Aux États-Unis, la loi publique 94-142 et des lois similaires au Canada exigent surtout que les commissions scolaires acceptent la responsabilité de fournir des services éducatifs à tous les enfants, peu importe leur handicap. Tous les buts de l'intégration sont dans la «normalisation» de l'enfant handicapé. Le principe de «normalisation» est basé sur l'hypothèse que les enfants ayant un handicap mental adopteront les comportements d'enfants normaux s'ils ont l'occasion d'interagir les uns avec les autres. Ce concept a été élargi aux enfants ayant un handicap physique et les décisions prises d'intégrer les enfants sourds avec les étudiants entendants dans des écoles régulières tire tout probablement son origine du même concept. De telles décisions ont des implications et des complications pour les étudiants sourds.

Un nombre grandissant d'études ont été conduites sur les expériences d'enfants et de jeunes sourds dans des écoles d'intégration. Dans la plupart de ces situations, l'enfant intégré était le seul étudiant sourd dans une école composée entièrement d'entendants. Foster (1989) interrogea 25 adultes sourds et identifia deux thèmes majeurs qui émergeaient des données : des expériences d'aliénation résultant d'interactions avec des entendants au cours de leur vie, et des expériences de se sentir accepté par et de s'identifier avec d'autres personnes sourdes. (...) Des relations parentales positives servirent aussi à réduire la solitude chez des étudiants sourds intégrés. Des adultes parlèrent de la tendance des parents à surprotéger leur enfant sourd et, donc, à le priver d'importantes aptitudes de vie (Luckner, 1989). D'un autre côté, il est rapporté que les enfants sourds de parents sourds ont une meilleure estime de soi que les enfants sourds de parents entendants (Yachnik, 1986); ceci peut être attribué aux expériences personnelles des parents, qui conduisent à des attentes réalistes pour leur enfant sourd.

Mindel et Vernon (1971) montrèrent que l'isolation sociale est considérée être la principale conséquence du fait d'être sourd ou malentendant. Les individus sourds et malentendants oralistes rencontrent de la difficulté à se sentir à l'aise dans le monde entendant. Réciproquement, Foster (1989) découvrit que les étudiants ayant

fréquenté une école résidentielle pour les sourds nouaient des amitiés profondes et durables avec leurs pairs par leur participation à des clubs, des sports et des activités extra-scolaires. Ces relations s'élargissaient habituellement pour inclure des personnes sourdes d'autres régions du pays. Approximativement la moitié des sujets de la présente étude qui avaient fréquenté des programmes d'intégration étaient d'avis que l'environnement scolaire ne servait qu'à prolonger l'isolement social qu'ils avaient connu à la maison. Certains des sujets rapportèrent qu'ils étaient gênés et réservés à l'école, admirant qu'ils avaient souffert de solitude, et souhaitaient avoir été en mesure d'interagir plus facilement avec leurs pairs entendants.

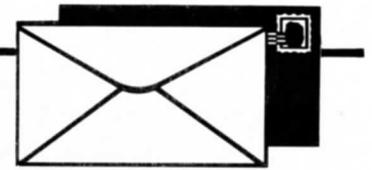
Plusieurs de ces personnes Sourdes se rappelaient l'expérience de faire connaissance ou de renouer connaissance avec d'autres pairs sourds durant leur années d'intégration. Certaines firent l'expérience d'un «choc culturel» lorsqu'elles découvrirent qu'elles n'étaient pas les seules personnes qui étaient sourdes, malentendantes ou devenue-sourdes. Ce «choc culturel» s'accompagnait d'un sentiment de libération qui se manifesta lorsqu'elles purent se trouver en compagnie d'un nombre significatif d'autres personnes comme elles. Elles parlèrent de l'expérience de ne plus être aliénées ou mises à l'écart socialement. Aux écoles «centrées sur les Sourds», les personnes sourdes peuvent avoir un accès spontané à des centaines d'autres personnes qui peuvent communiquer par signes. Évidemment la plupart de ces adultes sourds acquièrent le langage gestuel et commencèrent à s'apprécier eux-mêmes ainsi que les autres.

Aussi Strong, Charlson et Gold (1987) notèrent que les étudiants intégrés attribuaient leur isolation à leur incapacité de bien communiquer avec leurs pairs entendants. Seaman (1991) découvrit que ses sujets accordaient de l'importance à leur capacité de parler, mais qu'ils se sentaient privés du langage gestuel et du contact avec des personnes sourdes. Dans le monde entendant, les sujets avaient peu d'amis et trouvaient que les expériences de groupe les isolaient. Ils trouvaient que leurs capacités de leadership, d'interaction sociale intensive, d'effectuer des choix et d'avoir du pouvoir personnel étaient très limitées. »

Plus loin, le même rapport cite : « En théorie, les médias de masse promeuvent ou reflètent les attitudes sociétales; ceci peut inclure des attitudes négatives envers les minorités, telles que les personnes sourdes gestuelles et malentendantes. »

Même si la lecture du rapport qu'on vient de parcourir est superficielle, on peut aisément s'imaginer que la situation est exactement ou à peu près la même ici chez nous au Québec. N'en déplaise aux teneurs de l'intégration à tout prix, ils oublient trop facilement que c'est seulement l'enfant sourd ou malentendant qui porte le poids des conséquences sa vie durant. ■

La parole est aux lecteurs



Monsieur le rédacteur en chef,

Je tiens à souligner l'excellent travail de recherche et de documentation photographique concernant la page centrale de *Voir Dire* intitulée: «Une page d'histoire avec Gilles Boucher».

Je ne peux passer sous silence la précision de la recherche, les détails chronologiques et la présentation historique des événements concernant la vie de la communauté sourde au Québec. Et plus particulièrement l'article concernant le Centre 7 400, rue Saint-Laurent, très bien connu sous le nom de «Institution des sourds-muets» qui fait partie intégrante de la vie et de la culture sourde. J'ai énormément appris sur ce lieu qui a été une plaque tournante pour la communauté sourde ainsi que le rôle important qu'ont joué les clercs de Saint-Viateur dans le développement de cette même communauté sourde.

Donc en terminant, je vous félicite Monsieur Boucher, pour l'excellent travail que vous faites avec passion j'en suis certain et je vous encourage à continuer à nous informer de cette façon si intéressante et précise. Merci pour la qualité de vos écrits.

André LARIVIERE, Saint-Lin-des-Laurentides

Réponse à la revue «Voir Dire»

— (paru dans le *Journal Le Silence*, janvier-février 1997)

L'*Amicale régionale des Sourds inc.* et les membres du Conseil d'administration répondent aux critiques des articles du journal «Voir Dire» qui, selon nous, portent une grave atteinte à la réputation contre une personne qui a travaillé pour le bien-être des personnes sourdes de notre région.

(...) Comment pourriez-vous expliquer cela plus tard lorsque vos propres enfants voudront prendre la relève en référence et interprétariat. Vous leur avez enseigné très jeune, et jusqu'à l'âge adulte, vos communications gestuelles et vous n'étiez même pas diplômés vous-mêmes. Alors tous les rêves de nos enfants ne pourront se réaliser si nous n'avons pas le courage de les poursuivre.

C'est la plus belle chose que nous puissions éprouver et ce qu'il reste à faire pour le futur de notre génération c'est une faveur à tous les sourds, c'est un échange, tout cela grâce au courage de vos enfants qui voudront aider toutes les autres personnes sourdes ainsi que leur association.

Nous demandons à tous nos lecteurs de bien vouloir comprendre que les critiques publiées dans le journal «Voir Dire» contre notre travailleur en aide, référence et interprète doivent recevoir des excuses car les critiques dites à tort et à travers ne méritent pas souvent qu'on les écoute. Le seul endroit où le succès existe c'est lorsque nous travaillons tous ensemble. Ce qu'il reste à faire n'est jamais perdu. Si vous ne brisez pas tous les efforts actuels, l'on gagnera davantage.

Amicale régionale des Sourds du Saguenay Lac-St-Jean Inc.

Note du rédacteur

Il est important de préciser que ce n'est pas Voir Dire qui critique ou donne son opinion, mais bien des lecteurs qui ont écrit à «La parole est aux lecteurs». C'est cela la libre circulation des idées ou opinions. Il est très important pour Voir Dire d'encourager la liberté d'expression de ses lecteurs.

Il est aussi important de préciser que «Les auteurs ont l'entière responsabilité de leur texte», tel que précisé à la page 3 de Voir Dire.

Attention aux nuances!

Perception erronée de la surdité

— (tiré du journal *La Presse* du 10 février 1997)

M. Frédéric Wagnière.

Quelle ne fut pas ma déception, en lisant votre éditorial du 28 janvier dernier, de voir encore une fois l'expression «dialogue de sourds». Il ne se passe pas une semaine sans que la presse écrite ou électronique revienne avec cette expression pour expliquer que la communication entre les gens est dans l'impasse ou que la transmission des messages devient impossible.

Je profite donc de cette occasion pour vous demander, journalistes, votre collaboration pour essayer de modifier cette formule qui véhicule une perception erronée de la surdité.

Le pouvoir de votre profession et le poids de vos opinions nous aident à être plus critiques et autonomes lorsque vient le temps de se forger une idée sur les nombreuses situations dont nous inonde l'actualité quotidienne, de même que sur ceux et celles qui la façonnent.

Il y a belle lurette que l'expression «travailler comme un nègre» n'a pas été utilisée. Pourquoi? Parce que les mentalités et les perceptions changent. Dans le même ordre d'idées l'expression «dialogue de sourds», même si elle fait partie du verbiage usuel, ne devrait être utilisée qu'avec beaucoup de circonspection.

Marguerite BLAIS

Monsieur **Gilles Boucher**, Président du CQDA

Objet: Erratum dans l'allocation de M. Denis Lazure

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la revue *Voir Dire* de janvier-février 1997 et nous avons constaté qu'une erreur s'est glissée dans l'extrait de l'allocation de M. Denis Lazure, président-directeur général de l'*Office des personnes handicapées du Québec* (OPHQ). Ce discours a été prononcé lors de la réunion du conseil d'administration du *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA) tenue le 7 décembre dernier à l'Institut Raymond-Dewar de Montréal (IRD).

Il est relaté dans le premier paragraphe de cet article que M. Lazure explique que les Régies de l'Estrie et de la Mauricie-Bois-Francs se font encore tirer l'oreille pour qu'elles injectent des sommes importantes dans les services d'interprétariat. Or, cette allégation est erronée pour la Régie Mauricie-Bois-Francs et nous aimerions que la correction suivante soit apportée dans la prochaine parution de votre revue pour rétablir la situation.

Actuellement, le *Service régional d'interprétariat de Québec* (SRIQ) dispense les services d'interprétation dans la région Mauricie-Bois-Francs et ce, depuis le 3 avril 1995. À cette époque, des négociations avaient été entreprises avec la Régie étant donné l'annonce éventuelle du retrait de l'OPHQ dans l'aide matérielle pour les services d'interprétariat prévu pour le 1^{er} avril 1996.

La direction de la Régie Mauricie-Bois-Francs a accepté dès 1995 de conclure une entente de partenariat avec le SRIQ et de fournir les ressources financières inhérentes afin de rendre accessibles les services d'interprétariat aux personnes sourdes et malentendantes de leur région.

Nous apprécierions que ces faits soient rapportés afin d'informer les lecteurs de votre revue et de rassurer la population sourde, malentendante ainsi que les partenaires de cette région que la Régie Mauricie-Bois-Francs s'implique financièrement pour la dispensation de tels services.

Vous remerciant de votre collaboration habituelle, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Régnald ARGOUIN, directeur du SRIQ ■



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7
CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Jocelyn Lambert, président

18 oct. 1997 -
25^e anniversaire

Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire
Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur

Clément Constant, directeur
Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
M. Dorion, directrice

Période de reconfiguration du réseau et la conversion du bureau du Service relais Bell à Montréal

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

Voici le résumé des rencontres précédentes avec les responsables du Service de relais Bell concernant l'implantation du PSI à Montréal et les conséquences sur le service et les difficultés lors de la période de conversion du bureau de Montréal. Le CQDA, ainsi que l'ADSMQ, a reçu de nombreuses plaintes à ce sujet.

Nous trouvons déplorable le fait que nous n'ayons pas été avisés plus tôt de ces problèmes afin de répondre adéquatement à notre clientèle concernant les inconvénients liés au transfert de technologie et ainsi offrir un meilleur service à nos membres.

Nous tenons à remercier plus particulièrement M. Denis Charron, représentant de l'IRD au Comité aviseur de Bell, qui a collaboré à la rédaction de ce rapport qui devrait répondre à vos inquiétudes et à vos préoccupations concernant cette période de transition. Nous en profitons pour nous excuser pour cette période difficile.

L'an dernier, suite à l'augmentation constante de la clientèle du Service de relais, Bell demandait et obtenait du CRTC une hausse générale de 13 cents du compte mensuel de téléphone afin de moderniser ses trois bureaux, dont deux sont situés à Ottawa et un à Montréal, et d'en ouvrir un quatrième probablement à Montréal, ce qui a grandement satisfait la population sourde et les organismes du Québec.

Au mois d'octobre dernier, les responsables du SRB convoquaient l'IRD, l'ADSMQ et le CQDA afin de les aviser que ce quatrième bureau ouvrirait à London en Ontario plutôt qu'à Montréal. À cause du succès mitigé d'un plan de départ volontaire des employés ontariens, Bell se retrouvait avec une centaine de téléphonistes sans travail alors qu'elle aurait dû embaucher de nouveaux employés si le centre avait été ouvert à Montréal. Malgré cette ouverture en Ontario, Bell s'engageait à fournir un service francophone de la même qualité que si le bureau était à Montréal.

Une deuxième rencontre, le 18 novembre, a permis de mieux comprendre le plan de Bell. Malgré les quatre bureaux situés dans des villes différentes, la nouvelle technologie permettra au service de relais de fonctionner comme s'ils étaient tous réunis en un même endroit. Ainsi, tous les appels du Québec seront d'abord acheminés à Montréal. Et, si aucun téléphoniste n'est disponible, l'appel sera automatiquement transféré à l'un des deux bureaux d'Ottawa où tous les téléphonistes sont bilingues.

En Ontario, tous les appels seront acheminés à London, ce qui soulagera les bureaux d'Ottawa et les rendra plus disponibles aux besoins du Québec.

Des rencontres mensuelles sont prévues entre Bell et les organismes concernés au cours des premiers mois de la mise en place du nouveau réseau et ce, afin d'apporter les correctifs nécessaires.

Le changement de technologie est déjà terminé au bureau de Montréal. Tous les téléphonistes ont reçu la formation technique pour utiliser les nouveaux postes de travail. Une formation visant à sensibiliser les téléphonistes aux caractéristiques particulières et au vécu de la clientèle sourde et malentendante a été organisée en collaboration avec des intervenants de l'IRD.

Entre le 20 janvier et le 7 février, toutes les régions du Québec ont été converties au numéro 711 pour l'accès au PSI. De la même manière, les entendants de tout le Québec peuvent rejoindre le service de relais en composant le **1-800-855-0511**.

Points discutés

Les représentants du CQDA et de l'ADSMQ ont souligné le problème avec les répondeurs et la lecture des messages des boîtes vocales. Bell a répondu que les téléphonistes ont pour tâche d'aviser l'interlocuteur que l'appel est pris en charge par un répondeur ou une boîte vocale et de demander s'il veut laisser un message. Mais le téléphoniste tapera le message en entier si l'interlocuteur le demande. Une suggestion est faite aux propriétaires de répondeurs ou de messagerie vocale: laissez un message court et lent afin que le téléphoniste puisse le retransmettre sans avoir à l'écouter plusieurs fois.

Un autre sujet portait sur les autres compagnies d'interurbain. Bell a indiqué que selon la loi du CRTC, chaque compagnie de téléphone doit acheminer ses appels sur son propre réseau. Donc, le service de relais Bell achemine ses appels interurbains sur le réseau de Bell et ne peut les acheminer sur le réseau d'une autre compagnie telle que Sprint ou Distributel. C'est à ces compagnies que revient la charge de s'équiper afin d'offrir un service de relais aux personnes sourdes et malentendantes.

Les personnes sourdes et malentendantes qui possèdent un afficheur ne répondent pas toujours aux appels dont le numéro est confidentiel et commence par le **514-395-******. Ce numéro est celui d'une téléphoniste du SRB qui ne peut recevoir d'appels directs. Une demande a été faite à Bell afin que le numéro confidentiel soit désormais changé pour le numéro **711** qui indiquera clairement un appel du SRB.

Rencontres d'information

Sous peu, le CQDA et l'ADSMQ organiseront des rencontres d'information sur les nouvelles technologies de Bell. Surveillez les annonces.

Ligne commentaire du Service de relais Bell

Tous les usagers du SRB sont invités à souligner le plus rapidement possible les problèmes rencontrés avec un téléphoniste. Les commentaires et les critiques sont essentiels pour améliorer le service sinon les mêmes problèmes risquent de se répéter. Pour rejoindre la ligne commentaire, il suffit de composer le **1-800-771-6179** ATS ou le **391-7219** voix. Veuillez ensuite faire part de votre démarche au responsable du CQDA. ■

Nomination au conseil d'administration de l'OPHQ

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

Le 13 novembre dernier, le Conseil des ministres a procédé à des nominations au Conseil d'administration de l'Office.

Parmi ces nominations, nous retrouvons M. Pierre-Noël Léger de Saint-Sauveur-des-Monts dont le mandat a été renouvelé pour trois ans. M. Léger, qui est président du conseil d'administration de l'*Institut Raymond-Dewar*, siège au conseil depuis 1993. Notons qu'il est aussi membre-fondateur du CQDA où il siège à titre d'administrateur depuis 22 ans.



PIERRE-NOËL LÉGER

Les membres du conseil d'administration, ainsi que le personnel du CQDA, lui souhaitent bonne chance et espèrent que leurs attentes en matière de déficience auditive seront comblées au cours de son mandat, attentes qui serviront à faciliter l'intégration sociale des Sourds.



Assemblée générale annuelle du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)

Samedi, le 24 mai 1997
de 10h00 à 15h00

à l'hotel Vallée des forts
725, boul. du Séminaire nord
St-Jean-sur-Richelieu

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président



Colloque de l'Après-Sommet sur la déficience auditive 1986-1996

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

En février 1986, avait lieu à Montréal un événement déterminant pour l'intégration des personnes sourdes et malentendantes québécoises: le premier Sommet québécois de la déficience auditive.

Le comité organisateur de ce sommet, dont le *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA) faisait partie, a pu réunir sept cents personnes dont des représentants des associations concernées par la déficience auditive, des professionnels de la santé, des délégués, des ministères québécois, des intervenants du milieu scolaire et des centres de réadaptation. Le but: faire le point sur la situation des personnes québécoises vivant avec une déficience auditive.

À cette occasion, quatre-vingt-douze recommandations ont été formulées pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes sourdes et malentendantes.

Les principaux thèmes abordés étaient: les services éducatifs, le travail, la communication, l'adaptation/réadaptation, la culture, les loisirs et la vie associative, la prévention/le diagnostic/le traitement et le soutien aux familles.

Suite au sommet, le CQDA a reçu le mandat de développer une stratégie pour faire le suivi des recommandations et d'en rendre compte aux administrateurs et aux membres.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, pour commémorer le dixième anniversaire de ce grand rassemblement, le CQDA, les personnes sourdes et malentendantes, les associations et organismes membres et les différents intervenants ont voulu se pencher avec une attention soutenue sur chaque recommandation émise en 1986 en y ajoutant un neuvième thème, celui des personnes âgées, les grandes oubliées du sommet de 1986.

C'est pourquoi, le CQDA a organisé un colloque qui s'est tenu à Montréal les 22 et 23 mars dernier au *Manoir Cartierville* afin d'analyser l'impact réel des recommandations sur la communauté sourde et la société en général. Quelque 120 personnes se sont déplacés par cette belle fin de semaine ensoleillée et ont formulé des recommandations dont tiendra compte le CQDA.

Nous souhaitons que ce colloque de l'Après-Sommet constituera une suite logique de toutes les interventions en matière de surdité effectuées au cours des dernières années. La sensibilisation amorcée lors de la *Décennie des personnes handicapées* doit se poursuivre avec une réflexion profonde sur les acquis, sur les revendications à venir et sur les besoins réels des personnes sourdes et malentendantes. La reconnaissance sociale de ces personnes passe d'abord par l'amélioration de leurs conditions de vie et nous croyons que le colloque de l'Après-Sommet sera un moment privilégié pour faire le point, reconnaître les acquis et regarder loin devant soi vers un avenir meilleur.

Les membres du comité organisateur sont: Mmes Jacinthe Auger, Nathalie Lavoie et Monique Therrien, MM. Jean-Guy Beaulieu, Gilles Boucher, François Lamarre, Michel Lamarre, et Yvon Mantha. Plusieurs personnes et organisations ont aussi offert leur précieuse collaboration lors de la préparation du colloque. Nous profitons de cette tribune pour les remercier publiquement: l'*Association québécoise des interprètes en langage visuel*, le *Centre de la communauté sourde du Montréal-Métropolitain*, la *Fondation de la surdité de Montréal*, la *Fondation*

des Sourds de Québec, l'*Institut Raymond-Dewar*, l'*Office des personnes handicapées du Québec*, le *Manoir Cartierville*, les animateurs et animatrices, les interprètes et secrétaires des ateliers, les représentants et les représentantes du milieu associatif des personnes déficientes auditives, et tous les bénévoles.

N.B.: Un compte-rendu plus détaillé, avec photos paraîtra dans le prochain numéro de Voir-Dire. ■

Assemblée générale annuelle du CQDA

L'assemblée générale annuelle du *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA) aura lieu le samedi 24 mai 1997 à l'hôtel Vallée de Forts, situé sur le boulevard du Séminaire à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'assemblée coïncidera avec la célébration du 45^e anniversaire de l'*Association des Sourds du Haut-Richelieu*.

Le transport des délégués de Montréal à Saint-Jean-sur-Richelieu se fera gratuitement par minibus grâce à la collaboration du *Centre de jour Roland-Major* et du *Manoir Cartierville*.

Les associations, organismes et établissements sont invités à déléguer des représentant(e)s à cette assemblée générale et à profiter de l'occasion pour payer leur cotisation annuelle. D'ici quelques semaines, vous recevrez des renseignements supplémentaires, ainsi qu'un avis de cotisation en tant que membre du CQDA. ■

Mise au point du Service de relais Bell

Bell nous informait récemment que le bureau du Service de relais de Montréal avait complété son plan de transition vers la nouvelle technologie. En effet, la semaine du 10 février marquait la fin de la période de formation de tout le personnel. Grâce à cette nouvelle technologie, Bell pourra offrir aux clients malentendants, sourds et semi-parlants, les services suivants:

- **Appels en mode PSI:** le mode PSI permet à une personne sourde capable de parler de s'adresser directement à son interlocuteur.
- **Appels en mode ESI:** le mode ESI permet à une personne mal-parlante d'entendre son interlocuteur.
Il n'est plus nécessaire pour les utilisateurs des modes PSI et ESI de composer le numéro **1-800-577-7557** ou le **1-800-890-7579**. En effet, en **composant uniquement le 711**, ils rejoindront le SRB.
- **Traitement des appels CTSA:** CTSA signifie «Centre des téléphonistes pour services adaptés». Les utilisateurs d'ATS peuvent communiquer directement avec d'autres utilisateurs d'ATS sans avoir recours au SRB. Pour les communications à frais virés, les communications facturées à un troisième numéro, pour les communications par carte téléphonique telle la carte d'appel, pour les communications de personne à personne, pour les numéros non inscrits dans l'annuaire téléphonique et lors de difficulté à établir la communication, le numéro à composer est le **1-800-855-1155**.
- **Automatisation de la facturation:** Carte d'appel - troisième numéro - personne à personne - numéro à numéro. Avec cette nouvelle technologie, le traitement des appels facturables n'en sera qu'accélééré. ■

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Bernard Latour, président
Diane St-Hilaire, vice-présidente
Alain Mercier, trésorier
Line Fréchette, secrétaire

Normand Lapalme, organisateur
Jack Daunais, organisateur-adjoint
Jacques St-Hilaire, directeur
Yvon Fafard, directeur

24 mai 1997: 45^e anniversaire de fondation



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

Le site Internet «La Surdit  au Qu bec» SUBVENTION DE 115 462 \$

Par **Richard LAVIGNE**, directeur g n ral «La Surdit  au Qu bec»,
rlavigne@surdite.org

Le site «La Surdit  au Qu bec» a obtenu une subvention de 115 462 \$ du Fonds de l'Autoroute de l'Information. Sur 382 projets d pos s, 55 ont  t  retenus. Rappelons que le Fonds de l'Autoroute de l'Information vise   soutenir, entre autres, la production de contenus qu b cois destin s aux inforoutes.

Pour le concours, tous les projets ont  t  d'abord analys s en fonction de crit res sp cifiques pour ne retenir que «des produits viables, commercialisables, aux r sultats tangibles, et qui ne devraient pas requ rir de soutien r curren  du Fonds de l'Autoroute de l'Information» a pr cis  Louise Beaudoin lors de l'annonce des r sultats.

L'objectif du projet est de d velopper le contenu du site «La Surdit  au Qu bec», d'y ajouter l'information relative aux r gions: ressources, associations, activit s, centres de r adaptation, etc. Des liens avec la francophonie y seront ajout s.

Une  quipe de 9 personnes travaille actuellement sur le projet. Le site a re u la visite de plus de 14 000 visiteurs depuis sa cr ation, le 22 mars 1996.

Vous pouvez visiter le site   l'adresse Internet suivante:

<http://www.surdite.org> ■

Assermentation du nouveau Lieutenant-Gouverneur du Qu bec

Par **Pierre-No l L GER**, collaboration sp ciale

Le 30 janvier dernier, mon  pouse et moi avons eu l'honneur et le grand plaisir d' tre invit s   l'assermentation de Mme Lise Thibault au poste de lieutenant-gouverneur du Qu bec. Ce fut une c r monie br ve mais chaleureuse, tenue au grand salon de l'Assembl e nationale   Qu bec. Pr s de 200 personnes assistaient   cette c r monie dont le premier ministre Lucien Bouchard et quelques ministres de son cabinet. J'ai b n fici  des services d'une interpr te ce qui m'a permis de profiter pleinement de cet  v nement.

L'assermentation comme telle a dur  quinze minutes. Suivait ensuite une r ception au cours de laquelle chacune et chacun a eu l'occasion d'offrir   Mme Thibault et   son  poux quelques mots de f licitations et d'encouragement.

Je suis convaincu que la nomination de Mme Thibault au poste de lieutenant-gouverneur est un choix on ne peut plus pertinent, consid rant que c'est une femme de grande ouverture d'esprit, tr s sympathique et poss dant   un haut niveau l'art de la communication et de la simplicit .

Les personnes handicap es, et le milieu de la surdit  en particulier, ne peuvent que se r jouir de cette nomination puisque Mme Thibault est elle-m me handicap e et qu'elle a si g  comme pr sidente-directrice g n rale de l'*Office des personnes handicap es du Qu bec*.

Je souhaite   Mme Thibault beaucoup de succ s dans ses nouvelles fonctions et je remercie sa famille d'avoir accept  de nous la pr ter pour les cinq prochaines ann es. ■



LISE THIBAULT

Repr sentant(e) des r gions La Surdit  au Qu bec <http://www.surdite.org>

Nous sommes   la recherche de repr sentants(tes) b n voles pour les diff rentes r gions du Qu bec:

Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	C�te-Nord
Gasp�sie	�les-de-la-Madeleine	Qu�bec
Chaudi�res-Appalaches	Maurice Bois-Francs	Estrie
Montr�al-Laval	Mont�r�gie	Outaouais
Abitibi-T�miscamingue	Laurentides-Lanaudiere	

Le travail consiste  :

- Recueillir l'information des r gions (activit s, informations g n rales, services, cours de signes, etc., tout ce qui peut int resser les personnes sourdes et malentendantes)
- D terminer les besoins de sa r gion en ce qui concerne Internet: formation,  quipement, publicit , etc.
- S'assurer du d veloppement de l'utilisation d'internet par les personnes sourdes ou malentendantes de sa r gion.
- Travailler en collaboration avec le site «La Surdit  au Qu bec».

Les crit res de s lection:

-  tre une personne impliqu e dans la communaut  sourde de sa r gion
- D montrer des qualit s de leader
-  tre branch  sur l'Internet ou en voie de l' tre

Mise en candidature:

- Envoyer son CV
- Joindre une lettre expliquant votre motivation.

Envoyer le tout:

Par courrier  lectronique: rlavigne@surdite.org

Par fax: (514) 963-9499

Par courrier:
Richard Lavigne
154 boul. Ste-Rose
Laval (Qu bec) H7L 1L3

Date limite des mises en
candidature:

15 mai 1997 ■

Ligne de commentaires - Service Relais Bell (SRB)

Par **Yvon MANTHA, CQDA**

Il est tr s important de faire part de vos commentaires ou remarques ou d'enregistrer une plainte sur la ligne de commentaires du Service de relais Bell. Suite   votre appel, un responsable vous rappellera dans les plus brefs d lais. La ligne de commentaires du SRB, le 1-800-771-6179, est accessible aux usagers vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. *Faites parvenir le texte de votre imprimante au CQDA* qui v rifiera avec le SRB qu'il a bien  t  re u.

N'attendez pas au lendemain.   la moindre plainte ou insatisfaction concernant le SRB, t l phonnez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... R agissez! ■



CENTRE DE LA COMMUNAUT  SOURDE DU MONTR AL M TROPOLITAIN 65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montr al, Qc H2R 2W3 T l.: (514) 279-7609 (secr taire) ATS

Le Centre de la Communaut  Sourde du Montr al M tropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un probl me quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Pr sident: **Arthur LeBlanc** Tr sorier: **Alain Turpin**
Vice-pr sidente: **Lucette Desrosiers** Administrateur: **Jacques Dufresne**
Secr taire: **Micheline Gauthier** Dir. g n ral: **Gilles Read**

UN ORGANISME FINANC  PAR / AN AGENCY FINANCED BY



COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
�tudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
�ge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR



manoir
cartierville

Au dernier numéro, je vous parlais de la fête de Noël des usagers. Lors de cette fête, le *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* remettait un chèque de 200 \$ au *Regroupement des usagers du CJRM*. C'est grâce à des dons de la sorte que de belles fêtes peuvent être organisées. Nous les en remercions.

Lors du dernier conseil d'administration du *Manoir Cartierville*, tenu le 18 février 1997, il a été adopté que l'équipe du CJRM puisse se déplacer pour aller offrir ses services dans d'autres centres de jour. C'est pour nous une grande nouvelle parce que nous pouvons ainsi mieux rejoindre les personnes âgées devenues malentendantes. Ce n'est qu'une partie de nos programmes qui seront offerts dans les centres de jour qui le demanderont. Nous travaillerons en collaboration avec l'*Institut Raymond-Dewar*. Je tiens à rassurer la communauté sourde, ainsi que les usagers et leurs familles, que cela n'affectera pas les trois jours d'activités de groupe qui leur sont offerts actuellement.

Nous sommes à préparer une grande fête de retrouvailles à l'occasion du 15^e anniversaire du CJRM. L'événement est prévu pour le 4 mai prochain... je vous en reparle. D'ici là, joyeuses Pâques. ■



Remerciements au *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* qui, par l'entremise de M. Maurice Livernois, remettait un chèque à Mme Simone Lachance-Lafontaine pour la fête de Noël des usagers du CJRM.

Photo : Manon BERGERON de Cinéphoto S

Nouvelles du Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain

Par Arthur LEBLANC, président

Le 3 février dernier, une délégation représentative a rencontré le ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, à son bureau de Longueuil. La discussion avait pour objet le dépôt du document de reconnaissance officielle de la langue des signes québécoises (LSQ) et de répondre aux questions soulevées par la ministre au sujet du document. Mme Marois s'est dit impressionnée par les réponses pertinentes et autres informations précises reçues. Elle a suggéré que plutôt que d'avoir une reconnaissance officielle, la LSQ recevra une reconnaissance formelle à titre de langue d'enseignement et de communication pour les enfants et adultes sourds.



PAULINE MAROIS

Cette démarche avait surtout pour objet d'éviter aux enfants sourds de se faire inonder par toutes sortes de langages tels le français signé, la parole assistée, le pidgin, etc., qui constituent une vraie tour de Babel à l'heure actuelle. Bien sûr, l'oralisme aura toujours droit de cité.

La délégation était composée de Marius Paquin, psychologue à l'Institut Raymond-Dewar, Mariette Hillion, psychologue à la polyvalente Lucien-Pagé et mère d'un enfant sourd, Dr André Masse, psychiatre pour enfants sourds à l'hôpital Rivière-des-Prairies, Marguerite Blais, comédienne bien connue pour son implication chez les sourds, Bernard Boucher du RAMM, représentant les sourds-aveugles, André Larivière, représentant les devenus-sourds et malentendants, Gilles Read, président de l'ADISQ et moi-même, président du CCSMM.

La ministre a promis une reconnaissance formelle d'ici un mois ou deux. ■



Fondation de la Surdit  de Montr al

Affili e   l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas   la Fondation de la Surdit  de Montr al?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du d c s d'un  tre cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons  :

FONDATION DE LA SURDIT  DE MONTR AL
3600, rue Berri, Montr al, Qc H2L 4G9

Affaires: (514) 284-2214, poste 3286

ATS: (514) 284-3747

Client le: (514) 284-2581 / T l c.: (514) 284-0699

Une école pour enfants sourds à Saint-Augustin

Gaston Forgues, annonçait récemment que la Fondation des Sourds du Québec, dont il est le président, avait fait l'acquisition à Saint-Augustin d'une bâtisse de six étages afin d'y ouvrir une école pour les enfants sourds gestuels utilisant la langue des signes du Québec (LSQ).

Le président a dit que ce rêve de toute la population sourde du Québec était maintenant une réalité. «Nous allons commencer au primaire par les niveaux 1 à 4, puis augmenterons au rythme d'une classe par année. Dans trois ans, une école secondaire devrait aussi ouvrir ses portes».

L'édifice acquis par la *Fondation* est situé sur un magnifique terrain de 38 500 mètres carrés et comprend deux étages avec classes, gymnase, bureaux, salle à dîner, cuisine, chapelle et quatre étages pour quarante chambres doubles permettant de recevoir quatre-vingts enfants en résidence. Il est situé sur le Campus Saint-Augustin près de Québec et a été acquis des religieux de Saint-Vincent-de-Paul qui ont réservé un accueil extraordinaire aux membres de la fondation.

Entrevue réalisée par un représentant de Voir Dire lors du passage à Montréal, le 30 janvier 1997, de M. Gaston Forgues, président de la Fondation des Sourds du Québec.

Q. M. Forgues, la Fondation a acquis une bâtisse à Saint-Augustin près de Québec et souhaite en faire une école pour jeunes sourds. Quand prévoyez-vous ouvrir cette école?

R. La Fondation projette d'ouvrir en 1998, mais elle est à travailler en ce moment sur la demande de permis. Si le ministère de l'Éducation accepte, nous serons prêts à ouvrir en septembre 1997.

Q. Comment fonctionnera cette école?

R. Nous en sommes actuellement à former un conseil d'administration qui gèrera et verra à l'orientation de l'école et qui supervisera la direction et les services d'hébergement. Le conseil sera le seul maître de destinée. Déjà, des gens influents de la communauté sourde, des intervenants et des gens d'affaires ont accepté de faire partie du conseil d'administration.

Q. Comment s'appellera cette nouvelle école?

R. Elle s'appellera «Le Collège des Sourds du Québec inc.»

Q. Quelle sera l'orientation du Collège des Sourds?

R. Tout d'abord, il est clair que l'enseignement y sera dispensé en langue des signes québécois. De plus, tout l'environnement sera là pour faciliter le développement de l'enfant sourd.

Q. Qui travaillera au collège?



Gaston FORGUES

R. Nous avons déjà embauché une pédagogue sourde récemment diplômée de l'université de Trois-Rivières, Anne-Sophie Boucher. Son expérience de stage en LSQ, en français signé, et à titre de monitrice au camp Notre-Dame-de-Fatima lui serviront de base. Depuis le 10 février dernier, elle est en stage d'observation sur le site de l'université Gallaudet de Washington, principalement à l'école élémentaire et secondaire Kendall, afin d'adapter à la réalité francophone, les méthodes utilisées là-bas.

À son retour, prévu en mai, nous ouvrirons les postes d'enseignants à des personnes **sourdes** diplômées. Le personnel de soutien et d'hébergement sera aussi composé de personnes sourdes. Nous croyons fermement en une école pour les sourds avec des professeurs sourds puisque l'enseignement s'y fera en LSQ.

Le fait d'avoir désormais un collège de sourds incitera des jeunes sourds à se diriger vers l'enseignement.

Q. Offrirez-vous un programme d'enseignement spécial?

R. À la base, le programme d'enseignement sera le même que celui du ministère de l'Éducation. Mais étant un collège avec internat, les jeunes pourront y profiter d'un programme parascolaire orienté vers les aptitudes de l'enfant sourd. Afin de pouvoir offrir ce qu'il y a de plus récent en matière d'enseignement gestuel, le collège prévoit s'affilier avec l'université Gallaudet et trois autres écoles situées à Terre-Neuve, à Toronto et en Californie.

Q. Quelle est la place qu'occupe la Fondation des Sourds dans ce projet?

R. La Fondation est propriétaire de l'école. Cette dernière sera toujours une oeuvre de la Fondation. Toutefois, tel que mentionné précédemment, le collège sera dirigé par un conseil d'administration autonome qui fera office de direction.

Q. Parlez-nous un peu de l'hébergement.

R. Comme vous le savez, les enfants sourds viennent de tous les coins de la province et nous ne pouvions ouvrir un collège sans penser à héberger ces jeunes. Pour nous, il n'était pas question d'avoir des foyers d'accueil pour les jeunes qui fréquenteront notre collège.

Nous souhaitons que le collège soit plus qu'une école. Nous croyons qu'il doit être un milieu de vie où il fera bon vivre, étudier et demeurer. Un esprit sain dans un corps sain facilitera l'apprentissage des enfants sourds et surtout, éliminera cette tristesse trop souvent présente dans le coeur des jeunes «exilés».

Le collège se veut accueillant et permettra aux parents de jeunes résidents de venir passer une fin de semaine avec leur enfant afin de conserver un bon lien familial, lien si essentiel au bonheur des jeunes.

Q. Comment le collège se financera-t-il?

R. Le collège sera un organisme à but non lucratif administré par un conseil d'administration bénévole. L'édifice appartient à la Fondation et les opérations seront financées par la Fondation et le collège: la Fondation par ses activités et une levée de fonds corporative, le collège par ses activités et son service

TÉLÉCOM A.S. inc.

NOUVELLE ORIENTATION VOTRE AUTONOMIE, C'EST NOTRE SOUCI

Fondée en 1982, Telecom A.S. inc. se considère comme chef de file dans la vente et le service à la population sourde et malentendante. Nous avons contribué à améliorer la qualité de vie, l'autonomie et l'indépendance des individus atteints de problèmes auditifs.

Telecom A.S. inc. a pris la décision, en date du 22 juillet 1996, d'arrêter la distribution pour le gouvernement (RAMQ). Pour toute personne handicapée physique de tout genre qui a besoin d'équipement pour demeurer autonome, Telecom A.S. inc. demeure un centre de vente et de service, mais non accrédité par la RAMQ.

N'hésitez pas à communiquer avec notre conseillère aux aides techniques, Carole Hammond, interprète gestuelle. Soyez les bienvenus chez Telecom A.S. inc., nous sommes toujours à votre service.

Telecom A.S. inc.

5405, rue Thimens, Saint-Laurent (Québec) H4R 2H4

Tél.: (514) 332-0000, poste 187 / ATS: (514) 332-6389 / Téléc.: (514) 745-9000 ■

(suite et fin)

d'hébergement qui apportera des revenus intéressants au cours des premières années d'opération.

Les parents aptes à payer participeront eux-aussi au financement et les subventions des différents ministères viendront combler les sommes manquantes. Il faut noter que l'argent et la richesse des familles ne constituera pas un critère d'admission au collège puisque c'est la Fondation qui aidera les familles moins fortunées. Le talent et la capacité d'apprentissage seront les critères d'admission de base. Étant un collège privé, il est clair que nous aiderons les jeunes dans le besoin.

Q. Pouvez-vous nous dire combien ont coûté le bâtiment et le terrain acquis pour ce collège?

R. Laissez-moi vous dire que le bâtiment et le terrain sont évalués à un peu plus de trois millions de dollars et que les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul ont été très généreux dans leur transaction avec la Fondation et ont même accepté de siéger sur le conseil d'administration du collège. La continuité de leur mission d'enseignement aux jeunes a été un facteur important et, à la Fondation, nous en sommes extrêmement satisfaits.

Q. Quel sera le prochain défi?

R. Écoutez, le collège n'est pas encore ouvert. Il faudra d'abord réaliser ce rêve si cher à tous les sourds ainsi qu'à moi-même. La relève grandit au sein de notre organisation et mon fils Daniel continuera de réaliser les objectifs de la Fondation lorsque je jugerai bon de me retirer. Je suis actuellement retraité et je travaille bénévolement au sein de la Fondation depuis douze ans. Je crois qu'il faut donner la chance aux jeunes. D'autres bénévoles sont aussi actifs depuis le début de la Fondation et sans eux, elle n'aurait pas pu réaliser tout ce qu'elle a réalisé. C'est pourquoi j'en profite pour les remercier publiquement.

Q. Merci M. Forgues pour cette entrevue et à bientôt. ■

La Fondation des Sourds du Québec

La *Fondation des Sourds du Québec* est un organisme à but non lucratif qui a vu le jour en 1984. Son but est d'aider, d'agir et de faire connaître le monde des sourds. Son conseil d'administration est formé de personnes sourdes, d'intervenants du milieu, de professionnels et de parents de personnes sourdes. La fondation est devenue un partenaire sérieux dans la fourniture de services essentiels et dans le financement de projets à la grandeur de la province.

Ses objectifs précis sont: obtenir la reconnaissance de la LSQ comme langue officielle des sourds québécois, la création d'un système d'enseignement en LSQ, sensibiliser les employeurs, aider les sourds à acquérir une plus grande autonomie, une meilleure qualité de vie et la possibilité de s'accomplir pleinement dans notre société.

Si vous souhaitez contribuer à la *Fondation*, vous pouvez faire parvenir votre don en chèque ou par carte de crédit à :

La Fondation des Sourds du Québec
3348, boul. Mgr Gauthier
Beauport (Québec) G1E 2W2

Pour information: Tél.: (418) 628-0418/Téléco.: (418) 628-2122 ■



Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823

Huguette Caron

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.

 **Hydro
Québec**

L'Association des Sourds du Canada, en bref . . .

Nouvelles publications

L'Association des Sourds du Canada vient de publier une intéressante recherche au niveau canadien intitulée «L'éducation intégrée et les étudiants sourds». Cette recherche a été menée par le docteur David G. Mason de l'Université York de Toronto. Ce projet a été commandité et subventionné par le Développement des ressources humaines Canada.

Le document est écrit en un français facilement compréhensible. Les responsables et intervenants dans l'éducation des Sourds auraient intérêt à se le procurer et surtout à lire le document en question.

Vous trouverez ci-dessous, une liste des autres publications disponibles à l'ASC.

L'intégration des Sourds dans le mouvement Cross-Disability: Communication et coopération	15 \$
L'analphabétisme des Sourds: un casse-tête éducationnel ou un instrument d'oppression? Une revue critique	15 \$
Principe pour programme d'alphabétisation des Sourds	15 \$
Recherche sur le décodage et le sous-titrage	15 \$
Regarder le passé - Agir pour l'avenir	15 \$
Les facteurs environnementaux dans l'éducation des personnes sourdes	15 \$
«Pah-litique»: La participation politique des Sourds et des personnes handicapées	15 \$
ASL/LSQ et les Lois sur les Sourds	15 \$
ASL/LSQ et les Lois sur les Sourds avec bottin des ressources	25 \$
Document sur les positions	15 \$
Document sur les stratégies	15 \$
Les principaux courants de l'éducation et les étudiants sourds	15 \$
L'éducation intégrée et les étudiants sourds	15 \$

Il est à noter que tous ces titres sont en anglais sauf pour le dernier qui est en français.

Pour commander des documents, il s'agit de poster le tout à :

Association des Sourds du Canada
2435, Holly Lane, suite 205
Ottawa (Ontario) K1V 7P2

Des frais de poste de 2,50 \$ sont exigés pour **chaque** document.

Dons

Aidez-nous à continuer notre important travail en ajoutant à votre commande un don de 10 \$, de 25 \$ ou plus. Nous vous ferons parvenir un reçu officiel pour don de charité. L'Association des Sourds du Canada est officiellement enregistrée sous le numéro 0469866-11-13. Merci pour votre appui!

Les révisions du crédit d'impôt pour handicap

Le gouvernement fédéral effectue quelques révisions au crédit d'impôt pour handicap.

Les révisions ont pour principal but de rendre plus difficile l'obtention du crédit. En même temps, elles facilitent l'éligibilité au crédit, ce qui est favorable puisque le critère d'éligibilité était trop vague.

Une des manières par laquelle l'éligibilité au programme deviendra plus claire est par le fait que Revenu Canada demandera carrément «Êtes-vous sourd?». C'est on ne peut plus clair! Malheureusement, cette question empêchera les personnes malentendantes d'être éligibles au crédit.

Durant plusieurs années, l'ASC a expliqué à Revenu Canada qu'il devait cesser d'exiger un audiogramme comme preuve de surdité ou de perte auditive. L'association a finalement gagné son point! La nouvelle demande de crédit n'exige pas la production d'un audiogramme.

L'association demeure toutefois mécontente du fait que seuls les médecins sont autorisés à signer le formulaire de demande de crédit confirmant de ce fait que le demandeur est réellement handicapé. En limitant cette reconnaissance du handicap au médecin Revenu Canada entre directement en conflit avec sa nouvelle définition de l'éligibilité puisque cette dernière insiste sur les aspects sociaux du handicap alors que les médecins ne sont ni compétents ni intéressés par ces aspects, mais plutôt par l'aspect médical du handicap.

Mais qui donc est intéressé par l'aspect social d'un handicap si ce n'est que les association et regroupements de personnes handicapées, les agences de services et les écoles spéciales telles que les écoles pour les Sourds? L'ASC croit que ces groupes devraient avoir la même autorité pour signer que les médecins.

Une élection fédérale s'en vient!

Il est presque assuré que le gouvernement fédéral déclenchera une élection au cours des douze prochains mois, probablement au printemps 1997.

Suite à nos efforts pour transmettre notre message au groupe de travail sur les handicaps, il est évident que la communauté sourde doit s'impliquer dans l'élection qui vient afin que le gouvernement porte une attention plus grande aux handicapés auditifs.

La communauté a demandé aux politiciens d'améliorer la qualité de l'éducation dispensée aux Sourds; ils ont ignoré la demande. Elle leur a demandé de créer des emplois pour les personnes sourdes; ils ont ignoré la demande. Elle a demandé de fournir de la formation aux personnes sourdes; ils ont ignoré la demande. Elle leur a demandé de reconnaître le langage gestuel; ils ont ignoré la demande.

Les personnes handicapées doivent cesser d'attendre et passer à l'action. Elles doivent passer à l'action pour elles-mêmes! Si elles veulent que quelque chose se fasse, elles doivent entrer dans l'arène politique et le faire elles-mêmes.

Gary Malkowsky a prouvé que c'était la seule manière d'atteindre des objectifs. En 1990, Gary fut élu en Ontario en vue de sauver l'éducation des Sourds de cette province. A-t-il atteint son objectif? Vous pouvez gager que oui! Il a sauvé au moins une école pour Sourds de la fermeture. Il a obtenu le démarrage de l'éducation bilingue et biculturelle dans les écoles de l'Ontario. Il a aussi obtenu que l'ASL et la LSQ soient acceptées comme langues officielles de l'éducation des Sourds. Il aurait probablement obtenu l'adoption d'une loi sur les Ontariens handicapés si une nouvelle élection n'avait pas été déclenchée.

Il est maintenant temps pour vous de vous impliquer dans un parti politique local. Peu importe quel parti: libéral, conservateur, NPD et même le Bloc québécois ou le parti réformiste. Impliquez-vous simplement comme activiste politique **Sourd** et faites en sorte que le prochain gouvernement s'assoie et écoute les préoccupations des Sourds! ■

Erratum

Dans le numéro de janvier-février dernier, une erreur s'est glissée à la page 22 dans la légende de la photo concernant l'Association régionale des loisirs des personnes handicapées de Montréal. Nous aurions dû lire: Alain Turpin et Huguette Caron, membre du conseil depuis dix ans.

Nous nous excusons des incon vénients que cette erreur aura pu causer aux personnes concernées. ■



Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
Oka (Québec)
J0N 1E0

ATS: (514) 479-1020
Téléphone et télécopieur

Service-conseil

Rédaction Communication
Publicité Curriculum vitae
Secrétariat Organisation d'événements

Recherche et rédaction

Articles Compte rendu
Rapport Rédaction

Traitement de texte

Révision de texte

Traduction

Macintosh Laser



La Bourgade: Une remise des diplômes digne de mention

Par **France JUTRAS**, conseillère en main-d'oeuvre

Le 20 février dernier, *La Bourgade inc.* a organisé une remise de diplôme officielle à un groupe de personnes sourdes et malentendantes qui a terminé avec succès une formation en entretien ménager. Des employeurs potentiels et divers partenaires étaient présents pour souligner la réussite de ce projet-pilote.

En effet, du 2 au 20 décembre dernier, dix personnes sourdes et malentendantes ont pu participer à un programme de formation professionnelle de 90 heures en entretien ménager. Ce projet a été mis sur pied par *La Bourgade inc.*, en collaboration avec le *Groupe Proprius* et la *Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre*.



M. Yvon Mantha du CQDA et M. Alain Turpin du CCSMM s'entretiennent avec Mme Geneviève Alain, conseillère adjointe à L'Étape.

La formation, donnée par le *Groupe Proprius*, a été adaptée aux besoins des personnes sourdes et un interprète était sur place en permanence. Cette formation a permis aux participants d'acquérir des connaissances sur l'utilisation des produits et des équipements, les techniques de travaux légers et travaux lourds, le nettoyage de tapis, l'entretien des planchers, etc.

La formation s'est très bien déroulée. Les finissants ont acquis les habiletés de base requises et seront ainsi plus compétitifs sur le marché du travail. Ils ont démontré qu'ils avaient les aptitudes pour réussir une formation professionnelle.

Cette rencontre voulait souligner l'aboutissement d'un travail d'équipe et de partenariat, et rendre hommage aux efforts et au dynamisme des participants. Encore une fois bravo aux finissants! ■



De gauche à droite: Daniel Ouellette, directeur de L'Étape, Yanick Sicard, diplômé, Michel Bouthillette, diplômé, Alain Lasablonnière, diplômé, André D'amours, responsable de la formation au *Groupe Proprius*, Pierre Lacoursière, diplômé, Édouard Lamoureux, diplômé, Pascal Goulet, diplômé, Gilles Calvé, diplômé et David Lepage du service à la clientèle du *Groupe Proprius*.

Cité de la santé à l'écoute des sourds et des malentendants

Par **Louise DUSSAULT**, journaliste Le Courrier de Laval

L'hôpital «Cité de la santé», en collaboration avec l'Association des sourds de Laval et la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, vient de mettre en place un tout nouveau système de communication informatisé pour la prise de rendez-vous.

Toute personne sourde ou malentendante qui désire communiquer avec «Cité de la santé» peut rejoindre le centre de rendez-vous à l'aide de son système ATS en composant le **975-5070**. À l'aide d'une ligne téléphonique standard et d'un poste téléphonique spécial, lequel est composé d'un clavier, d'un petit écran et d'une imprimante papier, il est maintenant possible de faire parvenir un message au centre de rendez-vous de l'hôpital. Il suffit de dactylographier son message et de l'envoyer au destinataire qui pourra répondre de la même façon en utilisant le même type d'appareil.

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent maintenant prendre rendez-vous avec les spécialistes de «Cité de la Santé» en composant le **975-5070**. Lors de la prise de rendez-vous, il suffit d'avoir en main sa prescription médicale et toutes autres informations qui pourraient s'avérer utiles.

— Article tiré du Journal **Le Courrier de Laval** ■



On reconnaît ici le docteur Alban Perrier, qui est directeur des services professionnels et hospitaliers à «Cité de la santé», Denis Henry, de l'Association des sourds de Laval, et Hélène Leboeuf, chef du service du Centre de rendez-vous.

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 669-8097 (ATS) / Télécopieur: 687-2529



Président:
Vice-président:
Secrétaire et directeur
de promotion:

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-97

Denis Harrison
Alain Cadieux
Denis Henry

Trésorière:
Directeur des membres:
Directeur des sports:
Directeur:

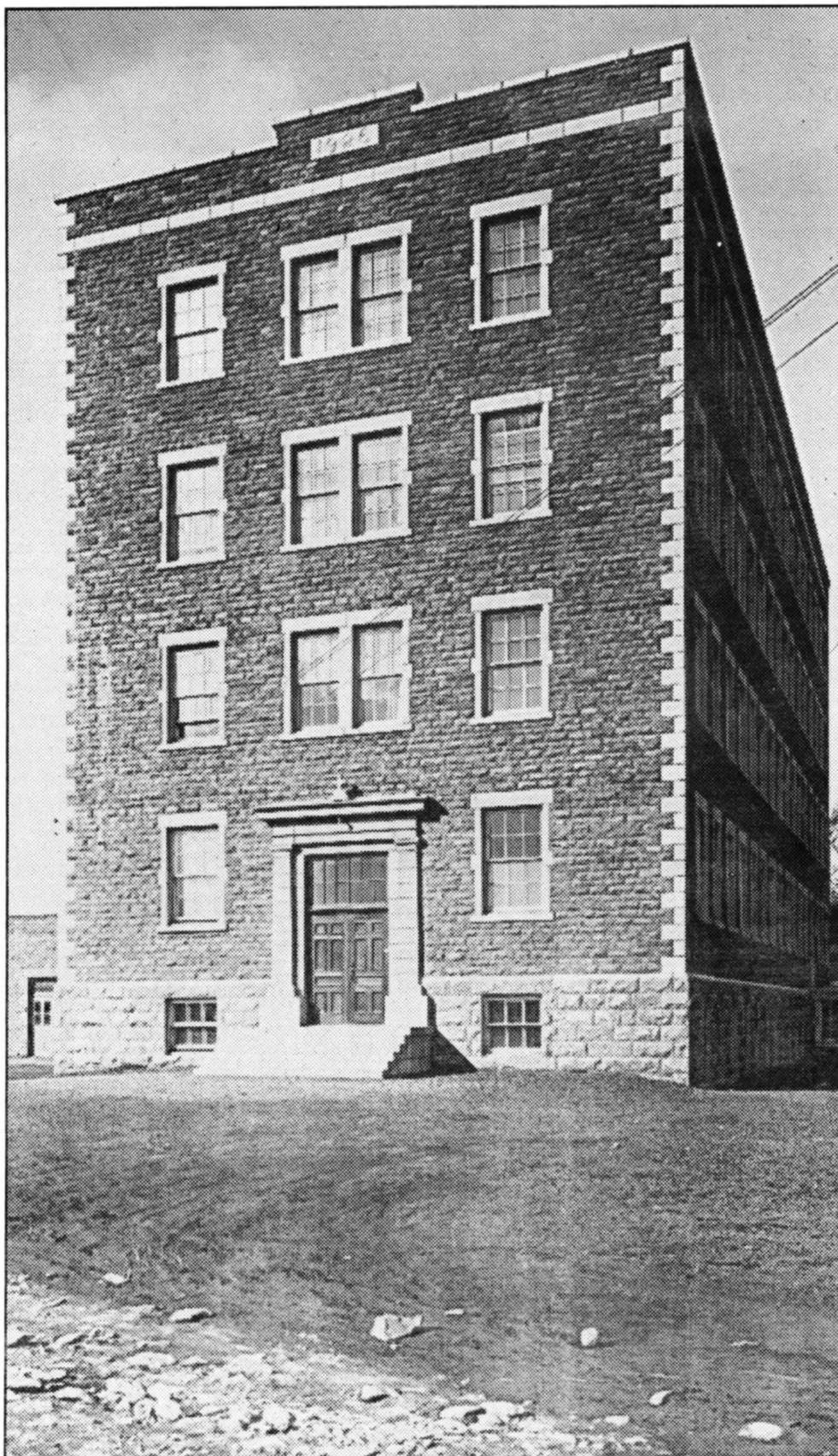
Johanne St-Gelais
Guy Dubé
Sylvain Goyer
Raymond Guérard

Cinq ans ateliers d

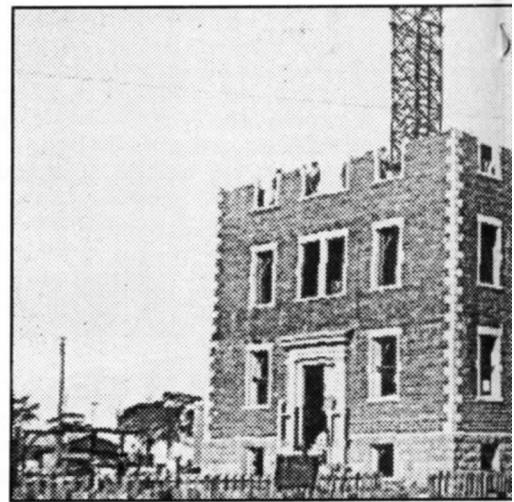
- *Le 22 décembre*
- *Construit sur 4 ét*

7. Ce n'est qu'à partir de 1865 que les sourds-muets d'expression française ont pu bénéficier de l'apprentissage d'un métier. Le R. P. Alfred Bélanger, c.s.v., ouvrit les trois premiers ateliers: l'imprimerie, la reliure et la cordonnerie. En 1881, il fit agrandir les ateliers qui occupaient le coin nord des rues St-Dominique et Laurier. Par la suite, on y ajouta l'atelier de couture, de menuiserie, de forge et une buanderie. Enfin, un local comprenait une chaudière servant à activer une génératrice. Cette dernière nouveauté, inexorablement, vous coupait la lumière pour la nuit, à 10 heures pile, non sans avoir, au préalable, donné un avertissement de cinq minutes. C'est dans ces ateliers que furent formés de nombreux imprimeurs, relieurs, cordonniers, tailleurs et couturiers, voire quelques habiles menuisiers. Il y avait alors peu d'équipements à la menuiserie, situation propice à la formation d'artisans qui étaient rares à l'époque.

Source : Archives Clercs de St-Viateur



Les nouveaux ateliers, à l'automne 1926, deux mois avant son inauguration.



Le 25 août 1926, la structure du bâtiment

Après l'Institution, les déménagent à leur tour

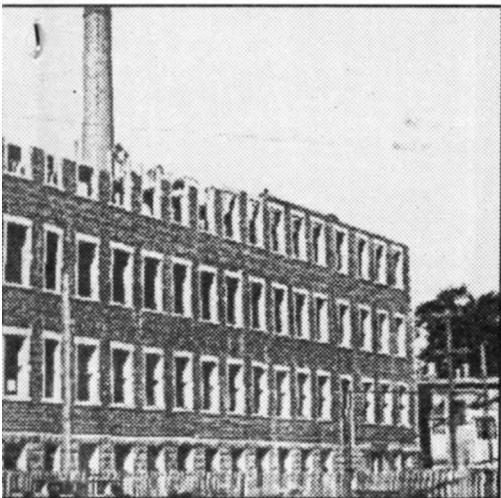
En 1926, les ateliers s'installent au 65 ouest, de Castelnau à deux étages, le bâtiment a une superficie de 130 x 45 pieds



Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Lors du déménagement de l'Institution des Sourds-Muets sur le boul. St-Laurent, en 1921, les imprimeurs et les relieurs ont continué leur apprentissage aux ateliers de la rue Saint-Dominique, jusqu'au 21 décembre 1926. Une dizaine d'apprentis voyageaient, matin et soir, utilisant le camion de livraison comme moyen de transport. Ils devaient prendre le repas du midi sur place et dans des conditions plutôt ennuyeuses. Aussi, fut-ce un heureux jour que celui où ils purent poursuivre leur apprentissage dans les nouveaux locaux de la rue de Castelnau.

Entre-temps, attendant la construction des nouveaux ateliers, les autres métiers comme la couture, la cordonnerie, la menuiserie, la forge et la mécanique étaient localisés, ici et là, aux quatre coins de la nouvelle institution du boul. St-Laurent.



Le bâtiment s'élevait à un bon rythme.

Vente du terrain, rue St-Dominique

Le 4 janvier 1925, trois ans après la mise en vente du terrain et des bâtisses de la rue St-Dominique, un acheteur sérieux se présente. Cette vente ne s'effectuera que seize mois plus tard. Durant cet intervalle, les responsables étudient les plans, déterminent l'endroit précis, mesurent le terrain des futurs ateliers.

Finalement, ce projet de construction, qui menaçait de faire long feu, a reçu son feu vert. L'architecte Arthur Vincent signe les plans. La bâtisse à élever aura une superficie de 130 x 45 pieds. Elle comportera un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages, au prix de 85 000 \$. Le 22 octobre 1925, le Père Michel Cadieux, c.s.v., supérieur, bénit le lieu des travaux ainsi qu'une statue de saint Joseph, établi gardien des lieux de la future construction et le même jour commence les travaux de l'extraction de la pierre. Les travaux préliminaires sont terminés avant l'arrivée de la neige.

Le 19 mai 1926, le contrat d'achat de l'immeuble sis à l'angle de Laurier et Saint-Dominique, est signé au prix de 3,25 \$ le pied carré, bâtisses et terrain compris, à savoir 110 x 100. Dès lors, il devient possible de terminer la construction des nouveaux ateliers.

Bénédiction de la pierre angulaire

Le 26 mai suivant, la première pierre (coin sud-est) est bénie et les travaux prirent leur essor. Puis le 9 juillet, le premier plancher est terminé. Et en octobre, s'achève la toiture. On met aussitôt les fenêtres en place. Tout va tellement bien, que le 22 décembre 1926, commence le déménagement de la machinerie de l'imprimerie et de la relieure.

Le 3 janvier 1927, débute la composition de l'*Ami des Sourds-Muets* qui est imprimé les jours suivants. En février, on transporte les effets de la couture au 3^e étage. Quelques jours plus tard, l'outillage de la cordonnerie est mis en place au 2^e étage.

Tout autant que la bâtisse de l'Institution des Sourds-Muets, celle des ateliers est, pour une bonne part, le produit des

aumônes recueillies à l'occasion de concours de charité, de tirages, d'euchres, de quêtes publiques et de dons particuliers.

Fait inusité

Fait assez inusité à souligner: la bénédiction de cette école d'apprentissage a été retardée jusqu'au 19 décembre 1937. Était-ce par oubli? Était-ce parce qu'on voulait ajouter l'atelier de menuiserie, tout récemment édifié, bâtiment à part, 48 x 75, à deux étages et en blocs de ciment? Était-ce parce qu'on espérait y joindre celui de la tôlerie dont on commençait à parler et qui a été ouvert en 1938? Ces points d'interrogation suffiraient à eux seuls à justifier ce retard.

Le 19 décembre 1937, le Père Lucien Pagé, c.s.v., nouveau supérieur, bénit l'école d'apprentissage. Un peu plus tard, le nom *Ateliers des Sourds-Muets* s'est mué en celui d'*École industrielle des Sourds-Muets*. Cette nouvelle épellation apparaissait plus appropriée.

Vingt-six ans plus tard, en octobre 1963, la raison sociale de l'*École industrielle des Sourds-Muets* a été modifiée à nouveau et elle est devenue *Ateliers des Sourds*.

En 1960, on étudie un nouveau plan d'agrandissement qui sera mis en oeuvre le 25 août 1962 et inauguré le 19 décembre 1965. Puis, pour une dernière fois, le 1^{er} juillet 1985, les ateliers changeront encore de nom pour s'identifier sous la dénomination sociale de *Litho ACME*.

Par la suite, ces ateliers, dans leur ensemble, ont subi l'influence de l'évolution occasionnée par le progrès. Leur commercialisation, la concurrence, la montée des salaires, la régie interne devenue de plus en plus compliquée, l'orientation nouvelle donnée aux études professionnelles, les directives de Rome réglant les activités commerciales des religieux ont été examinées avec soin. Tout cet ensemble de circonstances ont amené une totale modification de leur destinée. Le nombre des apprentis a diminué vu la prolongation des études académiques et leur apprentissage se fait dorénavant dans les diverses écoles régionales de la province. □



AIM CROIT

EMPLOI - CONSEIL

Les normes ISO

Sonia BOULANGER
Conseillère en emploi
AIM CROIT



Vous avez sûrement déjà appris que les entreprises faisaient face à beaucoup de compétition en 1996. Plusieurs chercheurs d'emploi se sont fait dire: «Nous n'embauchons pas, nous avons perdu des contrats!». Cela peut vouloir dire que d'autres compagnies ont offert un service de même qualité à un meilleur prix.

Comment éviter de perdre des contrats? Comment réussir à en gagner de nouveaux? Comment faire affaires avec d'autres pays et augmenter ses profits? Plusieurs directeurs et présidents se sont déjà posé la question.

Les consommateurs veulent avoir du matériel fiable et des produits de qualité. De plus en plus de compagnies respectent donc ce besoin en offrant des produits et services de qualité ISO.

La norme ISO qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'est-ce que cela change pour les travailleurs et les chercheurs d'emploi? C'est sur ces questions que nous échangerons aujourd'hui.

La norme ISO, c'est quoi?

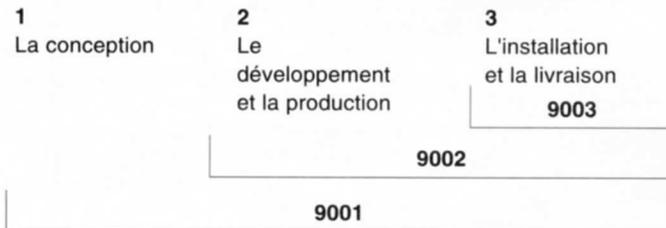
D'abord, ISO vient du mot grec *isos* qui signifie «égal».

Les compagnies ont besoin d'être de plus en plus **efficaces** et **compétitives** au Québec et ailleurs dans le monde. ISO 9000 est un système qui vise ces deux buts. En fait, c'est un système international de **gestion de la qualité** des produits et services, des coûts et du processus, du personnel et de l'organisation.

Il existe plusieurs normes ISO 9000, la 9001, 9002, 9003 par exemple. Et ces normes existent depuis bientôt dix ans. Les exigences des normes internationales changent tous les cinq ans. C'est pourquoi vous verrez parfois des appellations ISO 9000-1 par exemple.

L'on peut comparer les chiffres de la norme aux résultats olympiques. La norme ISO 9001 représente la médaille d'or, soit le processus le plus complet de la qualité. La médaille d'argent correspond à la norme 9002 et la bronze au 9003 soit le niveau le plus bas permettant de se qualifier parmi les champions.

Étapes



Pour comprendre la différence entre les niveaux, prenons l'exemple d'une voiture. Les étapes à suivre sont:

- | | |
|--------------------------------------|------|
| 1) La conception | 9001 |
| 2) Le développement et la production | 9002 |
| 3) L'installation et la livraison | 9003 |

Cela veut dire que si la compagnie possède un système de contrôle de la qualité 9001, toutes ces étapes feront l'objet de vérifications. Si la compagnie est certifiée 9003, seulement la qualité du produit fini sera vérifiée.

Étapes pour être certifié ISO

Il serait trop long d'expliquer en détail les étapes pour être certifié ISO. Cependant, j'aimerais m'attarder à celles qui touchent les employés.

L'étape de la préparation

A) La direction décide d'implanter une norme ISO

Pourquoi ?

- Choix interne
- Augmenter la satisfaction et la confiance des clients qui la demandent
- Diminuer les erreurs parce qu'elles coûtent très cher
- Motiver le personnel qui devient responsable du niveau de qualité. On parle de *leur* entreprise
- Occasion de publicité dans les médias
- Pression de la concurrence qui pourrait faire perdre des clients
- Satisfaire aux exigences nationales et internationales

B) La direction doit être informée

Comment ?

- Cours obligatoire d'une demi-journée
- Nomination d'un responsable de l'organisation et de la gestion
- Fréquentes réunions

C) Information et formation

Tout le personnel participe y compris la direction.

Comment? Il existe des cours de base spéciaux pour apprendre ce qu'est la norme ISO. Par exemple, à la compagnie Kodak, de quatre à quarante heures de formation était donnée à chaque employé selon sa responsabilité.

Même si la compagnie est déjà certifiée ISO, l'employeur peut exiger au nouvel employé de suivre un cours avant de commencer à travailler. Avoir préalablement suivi ce cours peut constituer un atout supplémentaire pour être embauché.

À partir du choix du modèle de la norme désirée, l'entreprise revoit son processus d'affaires (politique, stratégique, activités, etc.). Elle doit vérifier son écart entre les résultats actuels et ceux désirés avec la norme visée. Faire un plan d'action pour corriger la situation peut être très long, des entreprises peuvent réussir en six mois, d'autres en deux ans tout dépendant de leur taille, de leur organisation et de la qualité actuelle de leurs produits et services.

Toutes les étapes à suivre pour améliorer la qualité doivent être écrites en détail. **Les employés doivent suivre les procédures (les documents écrits) et ils peuvent eux-mêmes proposer**



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Aline Paillé, *présidente*
Luc Mascolo, *vice-président et directeur de promotion*
Yves Rodrigues, *secrétaire*
Josée Dupont, *trésorière*

Raymond Vallières, *directeur des loisirs*
Nancy Heatherington, *directrice*
Sylvie Champagne, *directrice*

(suite et fin)

des changements s'ils trouvent que c'est avantageux. Donc: écriture, essai sur le terrain, correction des écrits, essai sur le terrain, correction, etc., jusqu'à l'atteinte du niveau de qualité de la norme choisie.

Ce n'est pas l'entreprise qui décide de se certifier elle-même ISO. Non. C'est un organisme indépendant que l'on nomme registraire qui se charge de cette tâche. Plusieurs vérifications de la qualité et des documents sont effectuées avant d'en arriver à la certification.

ISO 9000, qu'est-ce que cela change dans le travail?

Être employé implique toujours beaucoup de responsabilités, mais être employé d'une entreprise certifiée ISO implique plus de participation et un souci accru de sa responsabilité.

Chaque employé est responsable de la réussite de l'entreprise. L'employé a plus d'outils concrets pour travailler. Il a de la formation, il reçoit des instructions de travail, il suit les consignes écrites obligatoires pour s'assurer de la qualité, il partage ses idées lors des rencontres avec les collègues de travail et la direction et il remplit des formulaires qui servent de rapport.

Aussitôt que surgit un problème qui ne peut être corrigé par l'employé lui-même, ce dernier doit aviser les personnes intéressées en écrivant ses suggestions sur un formulaire spécial. Il y a des discussions d'équipe pour régler les différents problèmes au niveau de la méthode de travail, du matériel, du rendement, du temps, etc. Par exemple, l'employé d'une ligne de montage reçoit toujours un petit moteur avec un boulon mal vissé. L'employé peut arrêter la ligne de montage et une rencontre d'équipe permettra de discuter sur la méthode de correction de la situation.

Pour un employé de production, par exemple, le nombre de pièces défectueuses de la ligne de montage doit être inscrit sur un formulaire. Les employés qui travaillent au contrôle de la production ont plus de rapports à écrire. Il peut arriver que les consignes écrites soient adaptées par la direction afin que les employés comprennent bien les directives, mais ce n'est pas automatique. ■

Des interprètes viennent à la rescousse des sourds

Par **Sylvain PARADIS**, collaboration spéciale

Les personnes sourdes ou malentendantes de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent maintenant compter sur les services de 15 interprètes pour les aider à communiquer avec leur médecin, notaire ou pharmacien, par exemple.

L'Association de paralysie cérébrale, chapitre Abitibi-Témiscamingue, a mis sur pied ce nouveau service avec la collaboration des CLSC et des Centres de santé de l'Abitibi-Témiscamingue.

«La clientèle de personnes sourdes ou malentendantes est laissée un peu pour compte, mentionne Rémy Mailloux, directeur de l'Association, qui raconte une anecdote survenue dans une pharmacie à Rouyn-Noranda. Un pharmacien s'est mis à parler très fort à une personne sourde pour tenter de se faire comprendre. Heureusement, un interprète se trouvait là par hasard.»

Les CLSC reçoivent les demandes

Les CLSC recevront les demandes pour obtenir ce service d'interprétariat couvrant plusieurs secteurs tels les services gouvernementaux, bancaires ou besoins de formation. Les requêtes seront ensuite acheminées au bureau de l'Association de Rouyn-Noranda qui devra trouver, dans les 48 heures, un interprète. Ce dernier accompagnera le bénéficiaire dans ses déplacements.

Selon les plus récentes données, le nombre de sourds ou malentendants en région se situerait entre 75 et 100.

Subvention de 15 000 \$

L'Abitibi-Témiscamingue figure parmi les dernières régions au Québec à offrir ce service. Celui-ci est rendu possible grâce à une subvention de la Régie régionale de la santé et l'Office des personnes handicapées auprès du ministère de la Santé. L'argent servira à payer les interprètes entre autres.

— Tiré du journal **Echo** du mercredi 11 décembre 1996 ■



L'AQIFLV, toute une équipe!

Un signe des interprètes

Par **Anne LEFEBVRE**, coordonnatrice intérimaire du comité médias

Bonjour chers lecteurs et lectrices,

Il me fait plaisir de prendre la relève afin de vous communiquer les nouvelles concernant les activités de l'AQIFLV.

Nouveaux membres du Conseil d'administration

De nouvelles personnes se sont jointes au Conseil d'administration et occupent les postes suivants :

Monique Rocheleau,	<i>présidente et membre du conseil d'administration du SIVET</i>
Louise Martin,	<i>vice-présidente</i>
Nathalie Lavoie,	<i>trésorière</i>
Christiane Mercier,	<i>secrétaire de la correspondance et responsable du comité «Dépliant»</i>
Isabelle Carré,	<i>secrétaire intérimaire aux réunions</i>
Martin Asselin,	<i>coordonnateur à l'évaluation et à l'agrément</i>
Johanne Deschênes,	<i>coordonnatrice à l'éthique et aux griefs et responsable du comité «perfectionnement»</i>

Je profite de l'occasion pour remercier les personnes qui ont travaillé au sein du conseil d'administration et qui ont su mener leur mandat avec acharnement.

Congrès AILVC à Montréal

C'est à Montréal, en 1998, qu'aura lieu le congrès bisannuel de l'Association des interprètes en langage visuel du Canada. Un comité a été formé afin de préparer cet événement qui sera sans nul doute très enrichissant.

D'ici peu, des activités de levée de fonds seront organisées. Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

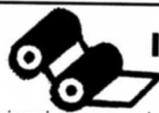
Congrès AQIFLV

Le congrès aura lieu à la fin d'octobre 1997, la date officielle reste à confirmer.

Nous invitons les gens qui souhaitent présenter un atelier à faire parvenir à notre association une description de cet atelier.

La mise en candidature s'adresse à toute personne qui possède une expertise au niveau de la communication. Par exemple: les interprètes, les professeurs de LSQ, les chercheurs, etc. Nous attendons vos projets avec impatience.

Si vous avez des questions ou si vous désirez connaître davantage les activités de l'association, n'hésitez pas à téléphoner au (514) 278-0807. À bientôt ! ■



Imprimerie OMNI inc.

Jacques Gravel,
représentant
(514) 465-0581 (ATS)

3929, boul. St-Jean-Baptiste
Montréal, Qc H1B 5V4

- ✓ Imprimerie commerciale
- ✓ Matériel publicitaire
- ✓ Matériel de présentation
- ✓ Correspondance commerciale
- ✓ Formulaire
- ✓ Faire-part de mariage
- ✓ Carte de remerciements de deuil

Représentant à votre service
Service d'infographie
Service de photocopies

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603
Ligne directe: 1 (800) 330-4772

Cinéphoto S enr.; L'acteur sourd



Par **Yann-Guénolé LACROIX**, cinéaste sourd

Bonjour à tous les lecteurs et lectrices,

Depuis un bon bout de temps, je reçois maintes fois des demandes ou questions répétitives de nos chers (chères) Sourd(e)s qui voudraient devenir acteur(trice) dans nos films. D'autres m'ont dit que c'est impossible pour eux d'être acteur ou actrice à cause de leur surdité. D'autres encore, sont déçus ou pessimistes face au préjugé ou à la méfiance de

leurs proches entendants qui n'ont pas l'ambition de voir un sourd devenir acteur professionnel. Comme cinéaste sourd, je suis préoccupé par ces questions, malheureusement confuses, en ce qui concerne l'acteur sourd.

La définition de l'acteur est celle d'une personne qui joue un rôle à l'écran devant des spectateurs passifs. Un point c'est tout. Il n'y a aucun critère concernant les problèmes auditifs définissant un acteur. «L'acteur est avant tout un interprète du film; il doit traduire, incarner le personnage imaginé par le scénariste ou le metteur en scène en prêtant son apparence physique mais aussi toute la gamme de ses réactions psychologiques» (cf. *Les mots du cinéma*, édition Belin). Si l'on se fie à cette définition, il n'y a aucun problème pour les Sourds à devenir acteurs puisqu'ils peuvent utiliser leur apparence physique et les expressions du visage qui sont deux qualités des personnages très évocatrices et attirantes pour les spectateurs.

Question de communication? Pour réussir, il s'agit de mettre en valeur une relation particulière concernant l'acteur sourd: sa liaison avec le réalisateur entendant dans le cinéma «parlant».

Le cinéma «parlant» se démarque du fait que l'on peut synchroniser quelques images avec quelques sons incluant les dialogues des acteurs, les sons d'ambiance et la musique. Les acteurs sourds se sont vite trouvés durement confrontés à l'univers sonore de ce type de film. De plus, l'apport du personnage dans le cinéma de fiction a vraiment persécuté la communauté sourde en utilisant l'acteur entendant dès le premier film parlant de 1927. Dans l'exemple du film *Miracle en Alabama* d'Arthur Penn (1962), on a pris une actrice entendant pour le rôle d'une sourde-aveugle, Helen Keller. Son interprétation féminine a fortement imité l'expression de la surdité parce qu'elle avait préalablement reçu une formation de l'*Institution américaine des sourds et des aveugles*. Elle a d'ailleurs remporté un Oscar pour son interprétation.

Pourquoi le réalisateur préfère-t-il l'acteur entendant plutôt que l'acteur sourd pour un personnage sourd? À cause de la complexité de la communication avec un acteur sourd? C'est possible, puisque le réalisateur est responsable de décider de l'image, du son et de tout ce que l'on utilise pour transformer au tournage un scénario en film. Il a, en effet, des contacts très étroits avec les acteurs pour la mise en scène et les dialogues. Le réalisateur n'est souvent pas à l'aise pour communiquer avec un acteur sourd. Souvent, il préfère aller à une institution spécialisée afin d'apprendre sur l'expression de la surdité afin de bien diriger l'acteur ou actrice entendant(e) dans son rôle de sourd(e). Il en va de même partout dans le monde entier, même au Québec, dans un film intitulé *L'oreille d'un sourd*, de Mario Bolduc (1996).

Cependant, si le réalisateur entendant est sensibilisé à la communauté sourde ou qu'il a dans ses proches un ou des cas de surdité, sa relation entre un acteur sourd et lui est magnifique. Plusieurs exemples de ce fait peuvent être cités. Le réalisateur-acteur français François Truffaut (1932-1984), qui avait une déficience auditive, a ouvertement recruté des acteurs sourds pour *L'Enfant sauvage* (1969) et quelques autres films. Il en va de même pour Charlie Chaplin (1889-1977), acteur célèbre d'Hollywood, qui offrait à Granville S. Redmond (1871-1935), son fidèle ami peintre et comédien sourd, de jouer avec lui dans *La Ruée vers l'or* (1925) et autres films muets. Au Québec, le jeune cinéaste André Turpin réalisa en 1996 le film *Cosmos* dans lequel Marjolaine Huard, une actrice sourde, y tenait un rôle important et dans lequel figurait aussi une centaine de sourds. Tout cela parce qu'André Turpin est le frère d'Alain, un sourd très connu de la communauté.

Compte tenu de ce qui fut écrit plus haut, si un acteur sourd a l'intention de soumettre sa candidature pour une audition avec un réalisateur ignorant tout de la surdité, il n'aura qu'une chance sur dix mille d'obtenir un rôle dans son film. Tenir un rôle n'est pas comme être figurant puisque le figurant n'interprète aucun personnage et qu'il doit seulement faire partie de la foule. Des acteurs sourds ont maintes fois été figurants.

Afin de se donner une meilleure chance d'obtenir un engagement d'acteur avec une maison de production, un acteur sourd doit stratégiquement se faire accompagner de son fidèle et persévérant interprète-comédien du cinéma parlant qui lui permettra de démontrer efficacement ses compétences d'acteur lors de son audition devant le comité de sélection. Bien entendu, le réalisateur sera vite convaincu de la pertinence de l'expression faciale et corporelle de l'acteur sourd. Le réalisateur pourra s'inspirer de l'inspiration de l'interprète-accompagnateur pour offrir un rôle à l'acteur sourd.

Pour ce qui est de l'expression gestuelle, ce mode de communication est très intéressant pour un réalisateur professionnel qui peut changer d'idée au dernier moment et choisir de permettre à l'acteur sourd de communiquer par signes avec son interprète tout près des acteurs principaux, par exemple dans un restaurant ou autre. Cette manière de procéder permet d'offrir à l'écran une sensibilisation à la surdité. C'est d'ailleurs ce que l'on a vu avec Marlee Matlin, cette actrice sourde américaine, gagnante de l'Oscar de l'interprétation féminine pour son rôle dans *Les Enfants du silence* (1986) de Randa Haines. Croyez-moi, les acteurs sourds du film ont fort bien su utiliser la langue des signes dans leur rôle, ce qui a impressionné les spectateurs.

Une autre solution particulière afin de rendre possible la participation d'un acteur sourd à un film est pour lui de réaliser et soumettre un projet, ou concept de film à un réalisateur ou à une maison de production ou même à moi. Personnellement, je suis en mesure de consulter et d'analyser le projet avant de développer le scénario afin de susciter l'intérêt du public lors de sa diffusion cinématographique ou télévisuelle. Pour Cinéphoto S, un projet de film peut, en général, très bien embaucher un acteur ou une actrice sourde pour son rôle principal. En tant que réalisateur sourd, il est évident que la relation communicationnelle entre un acteur sourd et moi-même sera efficace et excellente pour faire du film un succès. J'ai d'ailleurs déjà vécu une telle expérience en 1994 lors de la réalisation de *Bonne chance Max*.

Pour terminer, il est important pour un acteur sourd de préparer un curriculum vitae d'une seule page qui contiendra les détails faciaux et corporels tels que taille, poids, etc., ainsi que les expériences d'acteur ou de figurant que ce soit au théâtre, au cinéma, à la télévision ou autres spectacles. Il doit aussi inclure une photo 8 X 10. Il faut faire parvenir le tout aux banques de casting qui sont chargées d'offrir aux producteurs et réalisateurs une liste d'acteurs et d'actrices potentiel(les) pour leur film. Ces producteurs et réalisateurs, connaissant l'acteur sourd et son interprète, pourront utiliser à nouveau cet acteur pour un prochain film. Cinéphoto S a aussi besoin d'acteurs et d'actrices sourd(e)s pour ses prochains films. Vous pouvez donc nous faire parvenir votre curriculum vitae.

Voilà donc en bref ce qu'est un acteur sourd dans le cinéma parlant. Si vous avez l'intention de devenir acteur ou actrice, n'hésitez pas à me contacter aux numéros ATS suivants: (514) 352-7596 ou le (514) 352-4437. Je serai très heureux de vous donner de plus amples informations sur le travail d'acteur et sur les services de productions de Cinéphoto S enr. ■



**L'Association des Sourds
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



Souper de Noël du CAE

Par Jacques RAYMOND, président

Photographe: Yvon SCHINCK

Le 14 décembre dernier, le *Club Abbé de l'Épée* organisait son souper de Noël annuel. Nous étions une centaine de personnes à nous amuser gaiement. Quelques étudiants en LSQ provenant du CCSMM étaient aussi présents.

Le prix de présence, qui consistait en un grille-pain, fut remporté par Mme Mariette Godbout.

Voici quelques photos de cet événement. ■





Apprenez les secrets de la RÉUSSITE !

*Le premier secret :
"Être au bon endroit au bon moment"*

Institut

Université



Yale



Demers

Université



Harvard

Inscrivez-vous dès maintenant !

Inscrivez-vous dans un programme d'études qui débouche sur des emplois d'avenir. Chez nous, vous bénéficierez d'une formation collégiale supérieure basée sur *la réussite, l'expérience, le savoir et la compétence* d'une équipe de professionnels aux qualifications universitaires.

- Actualisation en bureautique 900.62
- Micro-ordinateur général 903.34 (technicien en électronique)
- Programmeur-analyste 903.64
- Techniques en graphisme 900.49
- Formation en entreprise
- Possibilité de prolongation de vos prestations d'assurance-chômage
- Bourses et prêts d'études disponibles
- Service complet d'aide au placement
- Programme de subvention "SPRINT"
- Cours disponibles en français et en anglais

646-4336 ATS
99, Place Charles-Lemoyne
Bureau 100, Longueuil

Institut Demers

383-4336 ATS
10800, rue Lajeunesse
Montréal

Henri-Bourassa

Clinique Santé en Douce



Francine Simard

Tech. Inf., B.Sc., N.D., P.H.
Membre de l'Ordre
des naturothérapeutes du Québec

Jean-Talon
Fabre

L.S.Q.

Hypnothérapie Naturopathie

- Hypnose
- Massage
- Bilan de Santé
- Digitopuncture
- P.N.L.

Sur rendez-vous seulement
Tél.: (514) 279-3224

Centre Notre-Dame de Fatima



2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Benoît LORRAIN** et **Luc DORION**
Directeur général Directeur des programmes

Des activités d'hiver exceptionnelles

Malgré quelques journées décevantes au cours des mois de janvier et février, Dame Nature nous a quand même servi du temps fort agréable pour pratiquer les sports d'hiver. Malheureusement, le samedi 25 janvier fut l'une de ces journées où les choses ne vont pas comme on l'aurait souhaité. Ce jour-là, le tournoi de pêche des Lions est complètement tombé à l'eau à cause de la température douce et de la pluie. Heureusement, les pêcheurs présents ont réalisé quelques bonnes prises. Le lendemain, une cinquantaine de personnes ont participé au brunch familial organisé par le Centre. Après un copieux repas, plusieurs prix de présence furent tirés et firent d'heureux gagnants.

Des nouvelles du répit

Par **Stéphane GAUTHIER**, coordonnateur au répit

Quel hiver rempli d'activités et de surprises! Nombreux sont les jeunes qui ont participé aux répits et qui ont eu le plaisir de skier, de patiner et de glisser en tube. Quatre jours de plaisir inoubliable pendant le camp de neige et plusieurs fins de semaine ensoleillées et remplies de neige ont permis à nos jeunes participants de goûter pleinement aux joies qu'offre l'hiver. Depuis janvier, nous sommes très heureux d'accueillir plusieurs nouveaux participants au programme répit. Plusieurs séjours sont organisés d'ici à la mi-mai dont celui de quatre jours à Pâques. Quelques places sont encore disponibles. Hâtez-vous de réserver. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

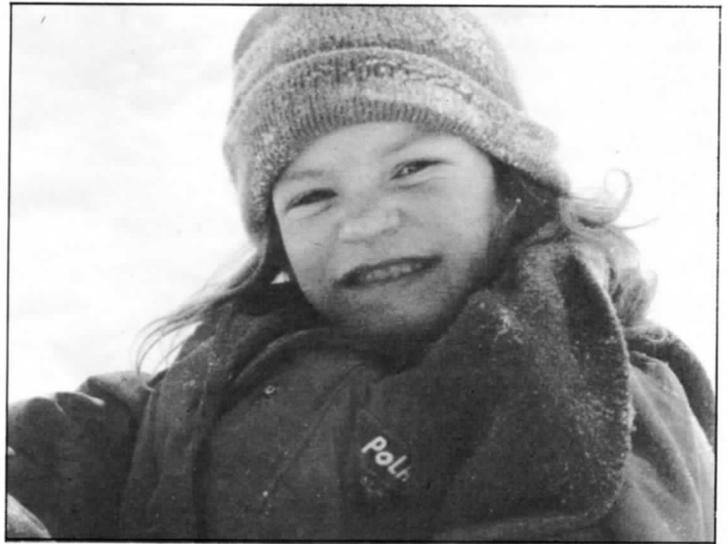
Un camp d'été unique au Québec

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima se spécialise dans l'accueil des personnes sourdes avec ou sans handicap associé. Cet été, le centre offre six séjours de 6 ou 12 jours à partir du 16 juin et ce, jusqu'au 23 août.

Au cours de cette période, plus de 40 personnes unissent leurs efforts pour assurer la sécurité, le bien-être et le confort de nos vacanciers. Que le mode de communication soit la LSQ ou l'oralisme, les personnes reçoivent des services adaptés à leurs besoins. En effet, le personnel entendant et sourd reçoit plus de 60 heures de formation.



Une cafétéria bien animée.



Jeune participante au répit.

Au Centre Notre-Dame-de-Fatima, les vacances d'été sont organisées pour offrir aux personnes sourdes des moments inoubliables. Chaque participant reçoit les services et l'attention nécessaires à son plein épanouissement. Le centre offre une gamme impressionnante d'activités telles l'écologie et le tir à l'arc et bien d'autres choses encore. Il possède aussi des installations et équipements de plein air comme les embarcations nautiques et la piscine.

Les frais de pension sont déterminés en fonction du revenu familial.

LES CLIENTÈLES DU CAMP D'ÉTÉ

Les Explorateurs (5-12 ans)

Pour les enfants sourds avec ou sans handicap associé, ainsi que les frères et soeurs de ces derniers.

Pour les enfants entendants nés de parents sourds.



Centre
Notre-Dame
de Fatima

Un centre pour vous,
des activités pour
tous les goûts

*** Ouvert à l'année ***

- ★ Location de salles pour réunion, conférence, mariage, banquet, etc.
- ★ Service de traiteur sur place.
- ★ Location du site pour épluchette, pique-nique, fête de famille, etc.
- ★ Ski de fond, patinoire, glissoire, avec carte de membre.
- ★ Piscine.
- ★ Location de chalet.
- ★ Cours de LSQ pour adultes et enfants.
- ★ Camp d'été pour enfants sourds.

Pour vous servir:

Luc Dorion
Directeur des programmes

Benoît Lorrain
Directeur général

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

(suite et fin)



Super glissade sur tube.

Les Nomades - expédition pour les 13-17 ans

Pour les adolescents sourds.

Les Gais-Lurons (13-17 ans)

Pour les adolescents sourds avec un handicap associé.

Adultes

Pour les adultes sourds avec un handicap intellectuel.

Troisième âge

Pour les personnes âgées sourdes, avec ou sans handicap associé.

Programme d'accompagnement

Pour les enfants de 5 à 17 ans sourds avec des handicaps associés majeurs, nous offrons un programme d'accompagnement adapté.

Les séjours

Clientèle	Date	Durée
Adultes 3 ^e âge	16 au 21 juin	6 jours
5-17 ans mixte	23 juin au 4 juillet	12 jours
5-9 ans mixte	7 au 18 juillet	12 jours
10-17 ans mixte	21 juillet au 1 ^{er} août	12 jours
Adultes 3 ^e âge	4 au 15 août	12 jours
5-17 ans mixte	18 au 23 août	6 jours ■

Du sport... encore du sport

Par Jean ALLARD, collaboration spéciale

Pour une quatorzième année, le *Défi sportif* permettra aux athlètes d'unir l'audace, le talent et l'amour du sport qui leur est propre. L'amateur de sensations fortes découvrira des disciplines méconnues et inusitées, des sportifs qui dépassent les limites de leur handicap dans douze disciplines au programme. Pour chacun, ce sera un rendez-vous à ne pas manquer, l'événement majeur, unique au monde auquel il faudra prendre part.

À l'avant-scène, deux porte-parole de renom, Yvon Deschamps et Patrick Huard, deux fans inconditionnels qui ne mâchent pas leurs mots pour dire, avec humour et vérité, leur attachement à ce grand rassemblement. Aussi, un nouveau président d'honneur, Pierre Bibeau, un mordu d'action qui dirige la *Société du parc des îles* et qui croit dur comme fer au *Défi sportif*.

Pour appuyer une campagne de presse inégalée dans le sport amateur, le nouveau concept des champions offre à douze athlètes de représenter leur discipline auprès des médias. Sélectionnés pour leur implication sportive et leur talent de communicateur, les «champions» vivront une expérience enrichissante et valorisante en véhiculant une image dynamique et positive des personnes handicapées. Elaine Allard en basket-ball, Dany Bélanger au rugby, François Bourbonnière en boccia, Mario Perron en tennis et Chantal Petitclerc en course sur route, représenteront les disciplines en fauteuil roulant.

À l'arrière-scène, plus de 1 100 athlètes canadiens, américains et européens se préparent à nous en mettre plein la vue. Derrière eux, 125 entraîneurs convaincus du potentiel de leurs protégés, 350 bénévoles solidaires des efforts déployés par les athlètes, de même qu'une organisation rodée depuis treize ans, passionnée et investie d'une mission, qui présentera, du 30 avril au 4 mai, plus de 250 compétitions dans douze disciplines, sur quatre sites: le complexe sportif Claude-Robillard, le collège de Rosemont et de Maisonnette et le Tennis club Saint-Laurent.

Espérant offrir de nouveaux *Défis* aux athlètes québécois, le

secteur des compétitions multiplie ses efforts pour convaincre les athlètes et clubs du monde entier rencontrés aux derniers jeux para-olympiques d'Atlanta de participer au *Défi sportif*.

La *Classique de basket-ball* offrira à l'amateur de sport des jeux de passe et des stratégies dignes de la NBA. La *Classique 3.5 de rugby* regroupera cette année les meilleures équipes américaines du Québec et de la Suisse. Les meilleurs athlètes canadiens et américains brûleront le macadam lors de la course sur route de 10 km. Quant à lui, le tournoi de tennis sera un véritable challenge digne du US Open. Et ce n'est pas tout. On y présentera également un championnat démesuré de boccia.

Qui dit *Défi sportif*, dit également spectacle bénéfique. Pour la première fois, la vente de billets pour cette soirée s'ouvre au grand public avec des places à 30 \$. Et quelle soirée en perspective! Les amoureux de la musique seront gâtés cette année: Richard Séguin et Judi Richard se partageront la scène pour un soir seulement et interpréteront même deux chansons ensemble. De plus, c'est au cours de cette soirée bénéfique que le public connaîtra l'identité des champions pour l'édition 97. Ce spectacle aura lieu le 11 mars prochain au Théâtre Saint-Denis.

Pour couronner l'événement, le *Réseau des sports* invite le public à participer à l'enregistrement des finales des classiques de rugby 3.5 et de basket-ball le dimanche 4 mai dès 13 h. De plus, une campagne de sensibilisation avec des capsules de quinze secondes est diffusée actuellement à RDS. Véhiculant tout le potentiel des athlètes handicapés dans la pratique sportive, elle sera suivie d'une campagne de promotion et d'un concours pour un voyage au Mexique.

De toute évidence, le *Défi sportif* sera, cette année encore, essoufflant... et passionnant grâce à notre commanditaire présentateur, la *Fédération des producteurs de lait du Québec*, nos commanditaires officiels, partenaires et nos collaborateurs médias, RDS, Vidéotron, CFCF, CIEL, CKMF, Q92, CIQC, le *Journal de Montréal*, les *Distributions de presse Benjamin* et *Flashmédia*. Comme le disent si bien Yvon et Patrick: «Le *Défi sportif*, ça c'est du sport!» ■



Association des Sourds de Beauce inc.

12480, 1^{re} Avenue Est, St-Georges-de-Beauce, Qc G5Y 2E1

Tél.: (418) 227-8950 (ATS) / Bureau ouvert: vendredi de 13h00 à 16h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Michel Thibaudeau, président
Bertrand Pomerleau, vice-président
Lynda Jacques, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Ghislain Boucher, directeur
Denise Dutil, directrice
Alain Gauthier, directeur

Le 6 septembre 1997 - 15^e anniversaire de fondation



Carnaval annuel du CLSM

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Le 19^e carnaval du centre s'est tenu entre le 17 janvier et le 22 février 1997. Cette année, moins de personnes ont participé au carnaval à cause de la mauvaise température et la période économique difficile que nous traversons. Mais le comité organisateur a réussi à mener ce projet jusqu'au bout.

Lors de la soirée de clôture du carnaval, plus de 150 personnes se sont présentées. Il y avait de nombreux prix de présence. Au cours de la soirée, chaque organisateur a prononcé un petit mot de remerciement destiné aux membres, non-membres et participants qui sont venus les encourager.

Je tiens à féliciter les membres du comité organisateur qui était composé de: Alain Elmaleh, président, Mathieu Larivière, vice-président, Nathalie Gagnon, secrétaire, et Benoît Landreville, trésorier.

Nous espérons que le carnaval de l'an prochain sera grandiose puisque nous fêterons alors la vingtième édition de cet événement. Tous les membres seront bientôt informés des événements spéciaux qui se tiendront l'an prochain.

Encore une fois mille mercis à tous les comités pour leurs gros efforts à la réussite des activités du centre. ■

Photographe: Alain EL MALEH



Avant de partir, le Bonhomme Carnaval a salué toutes les personnes âgées présentes et les a invitées à revenir l'an prochain lors de la vingtième édition du carnaval du CLSM. La reine en a aussi profité pour remercier tous les participants pour leur présence. La présidente Carmen Grisé a remercié les personnes âgées ainsi que le comité organisateur pour cette belle soirée. Guy Fredette, organisateur, a remercié les personnes âgées et la centaine de visiteurs. Alain Elmaleh a précisé que Réjean Brisebois ne pouvait être présent à la fête parce qu'il a été hospitalisé d'urgence mais a transmis ses salutations à toutes les personnes âgées et à tous les visiteurs.



Des personnes âgées dans la salle du Manoir Cartierville.



Jean-Paul Brisson est fier de présenter le Bonhomme Carnaval et la reine du carnaval du CLSM.



L'on remarque une dame âgée en chaise roulante heureuse de poser en compagnie du Bonhomme Carnaval qui est accompagné de la présidente du CLSM, Mme Carmen Grisé, de la reine du carnaval et de Nathalie Gagnon, secrétaire du comité du carnaval.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1996-97

Présidente: Carmen Grisé-Jalbert
Vice-président: Eric Guindon
Secrétaire: Guy Fredette
Trésorier: Gilles Gravel
Directeur des loisirs: Jean-François Joly
Assistant-trésorier: Eric Blanchette

Directeur des sports: Eric Morel
Directrice des membres: Nathalie Gagnon
Directeur des jeunes: Alain Elmaleh
Directeur de la culture: Madeleine Nicodemo
Directeur de l'âge d'or: Réjean Brisebois

Nouvelles générales du CLSM

Par **Guy FREDETTE**, secrétaire

Photographe: **Guy FREDETTE**

Quelques surprises. Notre comité de levée de fonds a subi quelques changements, dont un changement de nom. Il s'appellera désormais le Comité des projets.

Dans le dernier numéro, nous vous annonçons la démission de Jean-Marc Gravelle alors président du Comité de levée de fonds. Suite à cette démission, Marius Latulippe, qui ne lâche pas dans son implication au centre, s'est mis à la recherche d'une nouvelle idée. En même temps, nous recherchions un nouveau président et c'est Christiane Ste-Marie qui a accepté ce poste et qui a travaillé avec M. Latulippe. Le conseil d'administration a accepté sa candidature et l'a nommé à ce poste afin de faciliter la tâche des sourds.



Dans le bureau de la secrétaire, la présidente Carmen Grisé fait de la correction pendant que Alain Elmaleh travaille à l'ordinateur.



Gilles Gravel, trésorier du centre, explique le rapport financier à Éric Blanchette, l'assistant-trésorier, qui l'écoute attentivement.

Suite à sa nomination, Mme Ste-Marie s'est jointe à M. Latulippe afin de former un comité de sélection. Trois personnes sourdes se sont présentées en entrevue. Mathieu Larivière a été embauché au poste de technicien en administration. Son contrat sera d'une durée de 26 semaines et se terminera le 8 août 1997. Son salaire sera défrayé par le *Centre d'emploi du Canada*.

Nous remercions Marius Latulippe pour les efforts investis dans ce projet du centre.

D'autres projets pour étudiants seront disponibles cet été. Nous en aurons des nouvelles bientôt. ■



Christiane Ste-Marie observe Mathieu Larivière alors qu'il travaille sur l'ordinateur du centre.

PANIERIERS DE NOËL

Grâce à la générosité de plusieurs groupes de personnes sourdes et entendant, nous avons pu faire la joie de 60 foyers sourds à Noël en leur distribuant un panier de Noël.

Grand merci à tous et spécialement au Club Lions Montréal/Villeray (Sourds) qui nous a donné 40 dindes.

Paul LEBOEUF, ptr. ■





Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe ● Iridologue (avec photo)
Bilan vital ● Irrigation colonique
Bougie Aury ● Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114
Boisbriand, Québec J7G 3G4
(514) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos Garcia

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec

Par **Claude MOREAU**, collaboration spéciale

Fête de Noël pour les enfants, le samedi 14 décembre 1997

L'Association des Sourds de Québec a eu le plaisir d'accueillir quarante-cinq personnes dont neuf enfants lors de la fête de Noël des enfants, fête bien organisée par Maude Lessard. Divers jeux dont le bingo Tupperware ont été organisés. L'exposition d'une grosse maison et d'un Père Noël fabriqués en bonbons par Maude ont fait la joie de ceux qui les ont dégustés. De nombreux cadeaux furent remis lors des tirages. Les jeunes gagnants furent: Maxime Drapeau qui s'est mérité une petite maison faite de bonbons de Noël. Pierre-Luc Roger qui a reçu un tableau des 101 Dalmatiens et Laurie Gauthier, un jeu des 101 Dalmatiens. Daniel Gagnon s'est déguisé en Père Noël, Melissa Kelly en fée des étoiles et Denis Pouliot en lutin. Lorsque le Père Noël est arrivé au local, tous le enfants furent heureux de le voir et avaient hâte d'ouvrir leurs cadeaux apportés par leurs parents mais distribué par le Père Noël. Quel beau succès. Félicitations à l'organisatrice.

Bye, Bye 1996, le mardi 31 décembre 1996

La soirée du Bye, Bye 1996, organisée par Manon Brière et Denis Pouliot fut un véritable succès à cause de la grande participation. En effet, soixante-cinq personnes se sont régalingées du bon buffet et vingt autres sont venues les rejoindre pour la soirée. Tous les participants ont bien rigolé au cours du visionnement d'une heure du Bye Bye des Sourds 1996.

Caroline Thibault a été l'heureuse gagnante du prix de présence. Denis Pouliot a offert des couronnes de Noël de sa propre fabrication. Sept personnes ont eu la chance de gagner ces cadeaux. Ce furent: Donald Murray, Jacques Boudreault, Guy Gagné, Bruno Villeneuve, Marie-Thérèse Labbé, Nicole Blondeau-Cabot et Ginette Roy.

Pour souligner la générosité de Pierre Guay, qui offre souvent des cadeaux aux enfants, Manon Brière et Maude Lessard l'ont remercié et lui ont offert un parchemin et une photo-souvenir des enfants.

La salle, enjolivée de belles décorations de Noël installées par Denis Pouliot et Claude Caron, et l'atmosphère étaient des plus chaleureuses et la participation plus grande que l'an dernier y a certes contribué. Merci à tous les participants pour leur présence et merci aux bénévoles qui ont fait un excellent travail.



L'on reconnaît ici Claire-Lyne Poirier, Richard Daigneault, Denis Pouliot, Manon Brière et Lucien Genest.

Photographe: Claire-Lyne POIRIER

Soirée «Sexy» et «Saint-Valentin» le samedi 8 février 1997

La tenue du carnaval de Québec a permis à quatre-vingt-cinq personnes de se rencontrer lors de la soirée «Sexy» et «Saint-Valentin» de l'ASQ, une fête organisée par Jocelyn Kelly. Plusieurs personnes ont participé aux différents jeux organisés et se sont follement amusées. Les gagnants des jeux de 10 \$ furent: Julie Lavoie, Marie-Louis Boisvert, Danielle Rousseau, Lucien Genest, Nicole Cabot et Fabienne Voyer. Quant aux prix de présence d'une valeur de 15 \$, 20 \$ et 10 \$, ils furent remportés par Annie Lavoie, Jean-Marie Bilodeau et Gervais Gagnon.

Au cours de la soirée, Richard Daigneault a présenté les membres du comité organisateur du 35e anniversaire de la fondation de l'ASQ. Cet anniversaire sera souligné en mai 1999 au Château Frontenac de Québec. Les prix de présence de la fondation de l'ASQ d'une valeur de 25 \$, 20 \$ et 15 \$ et tirés le 8 février dernier sont allés à Julie Talbot, Margot Brisson et André Savard. Félicitations à l'organisateur et aux gagnants et merci aux nombreux participants qui ont fait un succès de cette soirée.

Bingo Saint-Valentin, tenu le 14 février 1997

Maude Lessard et Claire-Lyne Poirier ont organisé un bingo pour la Saint-Valentin. Les gagnants furent: Louise Fontaine qui s'est mérité un toutou avec une boîte de chocolats en forme de coeur, Denis Villeneuve qui a reçu un boxer, Maude Lessard qui a reçu une petite boîte de chocolats de la Saint-Valentin et Frédéric Martel qui a reçu 7 \$. Félicitations aux gagnants! ■



Fête de Noël pour les enfants tenue le 14 décembre 1996.



Denis Pouliot, Micheline Fiset, Nicole Blondeau-Cabot, Jacques Boudreault, Caroline Thibault, Donald Murray, Marie-Thérèse Labbé, Paul Gagné, Bruno Villeneuve et Manon Brière lors du Bye Bye 1996, tenu le 31 décembre dernier.



Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Suzanne Rivard, présidente

Annette Gingras, vice-présidente

Linda Lessard, secrétaire

Dionis Magny, trésorier

Richard Gingras, administrateur

Raoul Poirier, directeur

Micheline Levasseur, directrice



CHASSE & PÊCHE

Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Photos: Jacques VADEBONCOEUR



11^e Tournoi de pêche sur glace du Club Lions Montréal - Villeray (Sourds)

Pour la première fois, le tournoi de pêche sur glace de Club Lions Montréal - Villeray (Sourds) a eu lieu au nouveau camp Notre-Dame-de-Fatima à l'Île-Perrôt. C'était le 25 janvier dernier.

Malheureusement, le temps est venu gâcher la journée avec une pluie matinale. Plusieurs pêcheurs ont donc annulé leur participation. En tout, seules huit personnes ont participé au tournoi.

Je me permets ici une remarque personnelle. L'on a beau mettre le blâme sur la température, je suis persuadé qu'avec une meilleure publicité, un plus grand nombre de personnes se serait inscrit à ce tournoi.

Voici néanmoins le classement:

Plus gros poisson

- Jacques Vadeboncoeur, avec son brochet de 27 pouces, s'est mérité 50 \$
- Jacques Vadeboncoeur, avec son brochet de 25 pouces, s'est mérité 35 \$
- Jacques Vadeboncoeur, avec son brochet de 21 pouces et demi, s'est mérité 25 \$
- André Martel, avec son doré de 14 pouces, s'est mérité 15 \$



Photographe:
**PIERRE
LAFRANCE**

Petit poisson de moins de 12 pouces

André Martel s'est mérité 35 \$ avec un premier doré et 25 \$ avec un second.

Francis Lambert s'est mérité 15 \$ avec une première perchaude et 10 \$ avec une seconde.

S'il y avait eu un plus grand nombre de pêcheurs(es) à ce tournoi de pêche sur glace, j'aurais sûrement eu beaucoup plus de difficulté à gagner le tournoi. Il faut mentionner l'absence remarquée de grands pêcheurs tels que les Lelièvre, Brault, Léger, Michaud, Grenier, Bourdages, etc.

En bref

Le premier février dernier, j'ai réussi, en compagnie de Mario Banville et Chantal Michaud, à prendre un magnifique doré de quatre livres sur l'ancien site de Notre-Dame-de-Fatima à Vaudreuil.

Toujours en compagnie de ces deux compagnons, nous avons pris, le 15 février dernier, un autre très beau doré de près de quatre livres à la Pointe-aux-cascades situé dans le lac Saint-Louis. ■

Ceux et celles qui auraient des photos de pêche ou de chasse à faire paraître, n'ont qu'à les envoyer à l'auteur à l'adresse suivante:

Voir Dire (Chasse et Pêche)
65 rue de Castelnau Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3



Gilles Beaulieu a également participé au tournoi.



Les enfants étaient également au rendez-vous.



Les gagnants du tournoi de pêche. De gauche à droite: Jacques Vadeboncoeur, André Martel et Francis Lambert en compagnie de l'organisateur, Gilles Gravel.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue — Richard Lamoureux
Claudette Hogue — Yves Potvin
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



Jacques Vadeboncoeur avec ses trois brochets qui lui ont valu les trois premiers prix du tournoi.



Francis Lambert exhibe ses deux perchaudes qui lui ont permis de mériter des prix.



Raymond Saint-Pierre de la Mauricie a tenu à participer au tournoi.



Les personnes gagnantes qui se sont mérité un prix de présence.

Cours de formation disponible

- Si vous avez entre 21 et 30 ans
- Si vous être **sourd** ou **malentendant**
- Si vous bénéficiez de **prestations d'assurance-emploi** ou du **revenu**

Nous formons un groupe pour un cours en **assemblage** et **soudage** de circuits électroniques.

Si vous êtes intéressé, faites-nous parvenir votre nom, adresse, téléphone ou une copie de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

André Baune

C.P. 38 034

C.P. Marché de l'ouest

11 782 rue de Salaberry

Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 3J2 ■



**Décès,
naissances,
etc.**



Par **Germaine LANDRY**, s.n.d.d.

Décès

À Auteuil, le 31 janvier 1997, est décédé Julien Desrosiers à l'âge de 72 ans. Il laisse dans le deuil ses deux enfants sourds, Jules et France.

Au Manoir Cartierville, le 31 janvier 1997, est décédée Cécile Lafortune Laplante à l'âge de 85 ans.

Au Manoir Cartierville, le 10 février 1997, est décédé Joffre Villeneuve à l'âge de 81 ans.

Au Manoir Cartierville, le 2 février 1997, est décédé Emile Desrosiers à l'âge de 82 ans. Il laisse son frère et sa soeur sourds, Oscar et Rose-Aimée.

Le 7 février 1997, est décédé Pierre Rhéaume à l'âge de 64 ans. Il laisse sa femme Suzanne Poulin.

Le 14 février 1997, est décédé Bernard Collette à l'âge de 77 ans.

Nos sincères condoléances!

Pèlerinage pour les sourds

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine: dimanche le 18 mai 1997. Messe à la Basilique, à 11h15.

Pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph: dimanche le 1er juin 1997. Messe à la Basilique à 10h00. *Bienvenue à tous.* ■



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

23 au 29 mars 1997

19^e Championnat canadien de curling des Sourds à Portage La Prairie, Manitoba

16, 17 et 18 mai 1997

7^e Championnat provincial de Dards des Sourds à Jonquière.

5, 6 et 7 juin 1997

Congrès de l'Association des Sports des Sourds du Canada à Montréal.

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511

FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



Centre de réadaptation spécialisé en surdité et en communication

Régions de Montréal, Laval et Longueuil

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

**Institut
Raymond-
Dewar**

Tél.: (514) **284-2214**, poste 3273 (VOIX)
(514) **284-3747** (ATS)
(514) **284-2581** (Clientèle)
Télé.: (514) **284-0699 / 284-5086**

*0-4 ans / 4-12 ans / 12- 21 ans / 21-65 ans /
65 et plus / sourde-aveugle tout âge.*



Institut des Sourds de Charlesbourg inc.

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) **623-9801** (VOIX) (418) **623-7377** (ATS)

*0-99 ans avec déficience auditive permanente et
significative (presbyacousie, acouphènes, surdité professionnelle,
surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).*



Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) **777-6261** (VOIX) (819) **777-0701** (ATS)

Clientèle de tout âge



Maison Rouyn- Noranda

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) **762-6592** (VOIX)

*Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation,
autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).*



Centre de réadaptation Estrie inc.

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) **346-8411** (VOIX et ATS)

*Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une
déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent
(points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).*



Centre de réadaptation Le Bouclier

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) **755-2741** (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

Services montréalais de réadaptation

Montréal

10, rue St-Hubert
Granby, Qc J2G 5L9

Tél.: (514) **777-4641** (VOIX)

*Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une
déficience motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage
(points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).*



Centre de réadaptation L'InterAction (Hôpital de Mont-Joli)

Bas St-Laurent,
Gaspésie et
Îles-de-la-Madeleine

800, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) **775-7261** (VOIX/ATS)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511

Personnes entendantes: 1 800 855-0511

